

éduquer

tribune laïque n° 178 mai 2023

Publication de la Ligue de l'Enseignement et de
l'Éducation permanente asbl

DOSSIER ÉCOCIDÉ: COMMENT EN PARLER AVEC LES JEUNES?

actualité

Un si excellent Pacte qu'il
conduit au rifi

à la Ligue

Reproche ou objectif?
Les quatre compétences
pour une communication
efficace

sciences

Lune rousse et Saints de
Glace: la dangereuse météo
du printemps



Sommaire

Focus

Les coups de cœur de la Ligue p 4

Coup de crayon sur l'actu

Le coup de crayon d'Abdel de Bruxelles p 6

Actualités

Un si excellent Pacte qu'il conduit au rififi p 7

Brèves p 9

Dossier **ÉCOCIDE: COMMENT EN PARLER AVEC LES JEUNES?**

Quelles lois protègent notre planète? p 12

Écocide, changer ou disparaître p 14

L'éducation comme moteur du changement p 17

Pour aller plus loin p 20

À la Ligue

Reproche ou objectif?

Les quatre compétences pour une communication efficace p 23

Chronique de la Ligue

Dernière chronique (inter)culturelle avant la prochaine:

«Un ami, c'est quelqu'un qui vous connaît bien et qui vous aime quand même» p 26

Sciences

Lune rousse et Saints de Glace: la dangereuse météo du printemps p 27

Couverture

Pierre-Paul

Pariseau est un illustrateur québécois, bénéficiaire de nombreux prix. Il travaille pour le monde de l'édition en Amérique du nord et en Europe. Il expose également ses créations personnelles à l'international, et notamment à Bruxelles où il a participé à l'exposition collective *The Brusseler* à la Maison

de l'Image en mars-avril 2021. Son travail a été présenté en 2019 dans le livre *The Illustrator. 100 Best from around the World*, publié par Taschen.

Pour en voir et savoir plus: pierrepaulariseau.com.



éduquer

est édité par



de l'Enseignement et de l'Éducation permanente asbl

Rue de la Fontaine, 2
1000 Bruxelles

Éditeur responsable
Roland Perceval

Direction
Patrick Hullebroeck

Responsable de la revue
Marie-Françoise Holemans

Mise en page
Éric Vandenhede

Réalisation
mmteam sprl

Ont également collaboré
à ce numéro:

Marie-Françoise Holemans
Marie Versele
Patrick Hullebroeck
Abdel de Bruxelles
Jose Javier Paniagua
Yvan Beck
Loïc Pannequin
Pamela Cecchi
François Chamaraux

dans ce numéro

Marie-Françoise Holemans, responsable de la revue *Éduquer*

De la sonde spatiale JUICE à la Cour pénale internationale, en passant par la **réforme de l'enseignement** et la **météo printanière**, il y a des pas que nous vous invitons à franchir dans ce nouveau numéro d'*Éduquer*. S'interroger sur la marche du monde, prendre du recul, sensibiliser sans culpabiliser, éveiller les consciences sans effrayer ni faire sombrer dans l'anxiété, c'est tout l'enjeu de notre dossier **Écocide: comment en parler avec les jeunes?**

En marche depuis des décennies, la destruction du monde vivant par l'espèce humaine, qui conduit à la crise climatique et écologique actuelle, reste à ce jour encore impunie. Un peu partout sur la planète, des citoyen·nes et des organisations se mobilisent pour faire bouger les lignes législatives et faire condamner les responsables des crimes commis contre l'environnement.

Parallèlement, face aux incertitudes liées au changement climatique, la sphère de l'éducation est en première ligne pour informer les jeunes et accompagner leurs émotions ressenties devant les dégâts causés à la Terre. En invitant cette jeune génération à respecter les limites de la planète, les professionnel·les de l'éducation peuvent participer au ralentissement, voire à l'inversion de cette dynamique meurtrière pour la nature, et pour l'humanité en particulier.

Et si, déjà, nous apprenions à communiquer au sein de la même espèce et à formuler nos désirs? À nous connaître nous-même pour mieux interagir avec les autres? Grâce à l'observation de nos ressentis et la mise en pratique de nouveaux réflexes, **l'initiation à la PNL** proposée par la Ligue dispense des clés de connaissance de soi pour mieux s'épanouir dans sa relation avec soi-même et les autres. Quant à l'amitié, elle est justement au cœur de notre **chronique interculturelle!**

À découvrir au fil des pages de votre revue... Bonne lecture!

Devenez membre de la Ligue de l'Enseignement!

Pourquoi devenir membre de la Ligue?

Cotiser pour la Ligue, c'est soutenir des valeurs de neutralité de l'enseignement mais c'est aussi participer à la construction d'une société contemporaine plus juste et laïque.

Depuis 1864, la Ligue défend l'école publique et l'éducation laïque. Pour cela, elle organise de nombreuses formations, publie des études ainsi que la revue «*Éduquer*», et monte des projets dans les écoles des quartiers populaires multiculturels.

L'affiliation vous permet également de bénéficier de nombreux avantages:

- Envoi à votre domicile de notre Cahier des Formations.
- Tarifs préférentiels pour la majorité des activités organisées par la Ligue.
- Envoi à votre domicile de la revue *Éduquer* (8x/an).

Quand régler sa cotisation?

La cotisation peut être réglée à tout moment de l'année mais elle couvre une année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre).

Nous vous invitons donc à effectuer votre versement au plus vite afin de bénéficier pleinement de tous les avantages et surtout de recevoir l'entièreté des revues.

Pour vous inscrire en tant que membre de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente, rendez-vous sur notre nouveau site à la page

<https://ligue-enseignement.be/contact/devenir-membre>

Comment payer sa cotisation?

Nous vous invitons à verser 25€ sur le compte de la Ligue: BE19 0000 1276 6412.

Veillez à indiquer clairement en communication la mention Coti 2023 + le nom, le prénom et l'adresse postale de la personne pour qui le paiement est effectué.

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez aux activités et aux valeurs de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente.

En espérant vous compter parmi nous cette année!

www.ligue-enseignement.be

JUICE

La sonde européenne JUICE a décollé le 14 avril dernier à bord d'une fusée Ariane 5 à destination de Jupiter. La planète gazeuse, située à plus de 620 millions de km de la Terre sera atteinte en 2031. JUICE survolera pendant trois ans les satellites de Jupiter, puis elle se mettra en orbite autour de Ganymède, le plus grand d'entre eux. Ganymède est recouvert de glace mais il abrite un océan dont les eaux sont liquides. Il dispose d'un champ magnétique qui le protège des radiations. Ces caractéristiques sont propices au développement de formes de vie élémentaire. Et tel est bien l'objet de cette mission: vérifier si les conditions favorables à la vie sont effectivement réunies.

La fascination de l'humanité pour la vie dans un lointain ailleurs est d'autant plus énigmatique qu'elle montre une implacable passion pour la mort dans son environnement proche. Il semble même que son goût pour le crime augmente avec la gravité grandissante des désastres qu'elle provoque, avec des moyens de destruction toujours plus puissants: guerres, génocides, extinction de masse du vivant, destruction des milieux de vie et pollutions irréversibles.

Parallèlement, mais toujours avec un effet retard, c'est la conscience des crimes qui s'approfondit et qui se traduit par des normes juridiques qui définissent la nature du crime et permettent de le punir: crimes de guerre et crimes d'agression, ethnocides, génocides, crimes contre l'humanité, écocides.

L'écocide, c'est-à-dire la destruction ou l'endommagement irrémédiable d'un écosystème, a ainsi fait l'objet d'une proposition adoptée par le Parlement européen le 29 mars dernier, visant à en faire une infraction grave dans le droit européen.

La suite du parcours institutionnel de la proposition adoptée par le Parlement devra confirmer ce premier résultat qui, s'il est entériné, constituera un immense progrès en droit. Mais ce progrès, en droit, compensera-t-il jamais les dommages causés, en fait?

Patrick Hullebroeck, directeur

Citation

«Le succès, c'est se promener d'échec en échec tout en restant motivé.»

Winston Churchill

Internet – Ressources

PointCulture

La vocation de PointCulture (ex-Médiathèque, ex-Discothèque nationale de Belgique) est de créer un lieu de réflexion pluriel et participatif où les publics s'approprient l'art et la culture, critiquent, se rejoignent, expérimentent et questionnent leur propre relation à l'art, et explorent les problématiques qui animent la vie sociale. Pour ce faire, le site vous propose un ensemble d'activités et d'outils pédagogiques à destination des professionnels de la culture (bibliothèques, centres culturels).

Plus d'infos: www.pointculture.be/education/



Ressources

Répertoire des outils pédagogiques en alimentation durable de Bruxelles Environnement

Nombreuses sont les initiatives et ressources qui abordent la thématique de l'alimentation durable. Face à cette masse de ressources, Bruxelles Environnement

vous propose un répertoire des outils pédagogiques belges créés depuis 2010 et qui abordent au moins un des thèmes de prédilection de la stratégie Good Food (local et de saison, moins de protéines animales, lutte contre le gaspillage, potagers urbains, etc.)

Plus d'infos: <https://goodfood.brussels/fr/contributions/repertoire-des-outils-pedagogiques-en-alimentation-durable>



Ressources

Game of Food de Bruxelles Environnement

Game of Food est un jeu de plateau et d'équipe pour remplir et composer une assiette savoureuse et respectueuse de l'environnement. Le but du jeu est de rassembler un maximum de carottes via des choix stratégiques basés sur des critères d'alimentation durable (moins de gaspillage, produit local, de saison, etc.). Grâce à leur butin, les équipes pourront alors élaborer des menus sains et variés à partir des aliments récoltés durant la partie. Le jeu s'accompagne de fiches pédagogiques qui vous permettront de mener diverses animations en classe. À partir de 10 ans. Les fiches et règles du jeu sont téléchargeables gratuitement. Le jeu est en prêt via Bruxelles Environnement et le Réseau IDée.

Plus d'infos: <https://goodfood.brussels/fr/contributions/outil-pedagogique-game-food>

Appel à participation

Projet jeunes et santé mentale

La Ligue bruxelloise pour la Santé mentale lance un appel à projet afin d'aborder les thèmes du bien-être et de la santé mentale des grands adolescents et des jeunes adultes (16-25 ans), un public particulièrement fragilisé durant la pandémie du covid-19 et qui continue de vivre des difficultés liées à cette période.

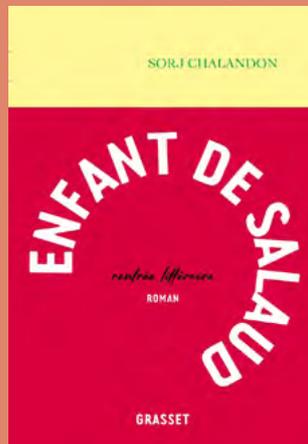
Porté par la Ligue bruxelloise pour la Santé mentale, l'asbl Question Santé, Collectiv-a et 21 Solutions, le projet a pour objectif de lever le tabou sur les questions de santé mentale en donnant directement la parole à un panel de jeunes et en transmettant cette parole sous forme d'avis, revendications et recommandations. La finalité de ces rencontres sera la production d'outils pour favoriser une meilleure prise en compte et une meilleure écoute des jeunes (sensibilisation), une meilleure prise en charge des difficultés en santé mentale (accès et modalités) et un renforcement des moyens des secteurs et des professionnel-les qui s'adressent à ce public (plaidoyer).

Plus d'infos: <https://lbsm.be/secteur-sante-mentale/actualites/appele-a-participation-projet-jeunes-et-sante-mentale.html?idU=1&lang=fr>



Littérature

Enfant de salaud, de Sorj Chalandon



«Il m'aura fallu des années pour l'apprendre et une vie entière pour en comprendre le sens: pendant la guerre, mon père avait été du "mauvais côté".»

«Ton père, pendant la guerre, il était du mauvais côté. . . tu es un enfant de salaud», une seule phrase qui bouleverse à jamais le narrateur du roman. Qui est ce père à la fois tortionnaire, menteur et absent? Qu'a-t-il vécu durant la Seconde Guerre mondiale et surtout qu'y a-t-il fait? Celui qui se faisait passer pour un héros, une victime, aurait-il pu être un collaborateur, un ennemi de la patrie?

Enfant de salaud retrace le cheminement sinueux et douloureux d'un jeune adulte découvrant le passé de son père. Un père mystérieux et rempli de secrets, successivement missionnaire, collaborateur, résistant et qui mentira toute sa vie à son fils. À travers ce roman

largement autobiographique, Sorj Chalandon règle ses comptes avec un père violent et menteur pathologique. En toile de fond, le procès de Klaus Barbie et les souvenirs douloureux de la rafle des 44 enfants d'Izieu ou celle de la rue Sainte-Catherine à Lyon. Fascinant!

Jeunesse

Débordés, de Mariajo Illustrajo

«La ville se réveilla comme n'importe quel autre jour d'été. Mais quelque chose était différent. Ce n'était pas un problème. La ville était juste un peu. . . MOUILLÉE!»

Un beau matin, Paris se réveille inondé. L'eau monte, elle est partout: la rue, les parcs, le métro. . . tout est mouillé! Rapidement, la petite flaque du début a envahi toute la ville! Les petits animaux tentent de survivre en s'adaptant, les grands animaux, jadis protégés, essaient de ne pas couler. Tout le monde se plaint sans essayer de trouver de solution. C'est alors que le petit tamarin va tenter de réunir tout le monde pour trouver une issue au désastre. C'est ensemble, dans la solidarité et l'entraide, qu'ils trouveront une solution. Allégorique du dérèglement climatique, *Débordés* est une magnifique ode à la solidarité. Dès 4 ans.



Revue

Philéas & Autobule: C'est quoi l'art?

Qu'est-ce que l'art? L'art doit-il être beau? utile? Comment les jeunes le perçoivent-ils? Le dernier numéro de la revue *Philéas & Autobule* se penche sur la question de l'art et part à la rencontre d'artistes de tous genres. Un dossier pédagogique accompagne la revue afin de vous permettre d'approfondir en classe les thèmes abordés dans la revue.

Plus d'infos: www.phileasetautobule.be/numero/cest-quoi-lart/



Ressources

Récréakidz

Pour apprendre en s'amusant, découvrez une série de fiches pédagogiques pour les enfants de 3 à 10 ans sur la plateforme de ressources pédagogiques Récréakidz. À destination des enseignants et des parent-es, le site propose gratuitement plusieurs centaines de leçons et fiches pédagogiques à télécharger.

Plus d'infos: www.recreakidz.com/lecons-exercices/fiches-pedagogiques/



Internet

Littérature audio

Le site Littérature audio vous propose de découvrir et de télécharger plus de 8000 livres audio gratuitement! Nouvelles, romans, contes, poésie, science-fiction. . . Le site regorge de ressources littéraires de tous genres.

Plus d'infos: www.litteratureaudio.com/

Litterature audio.com

Livres audio gratuits à écouter et télécharger



Concours

Semaine du commerce équitable



Du 4 au 14 octobre 2023 se déroulera la semaine du commerce équitable, cette campagne annuelle qui promeut le commerce et les produits équitables dans tout le pays. L'édition 2023 mettra les jeunes à l'honneur! Car peu sensibilisés à ces enjeux, cette édition aura pour ambition de faire se rencontrer les jeunes et le commerce équitable. Dans ce cadre, les établissements scolaires sont invités à participer à un grand concours leur permettant de recevoir un financement de maximum 4000 euros pour mener à bien un projet original d'activité, bien entendu orientée autour des enjeux du commerce équitable. Attention, le formulaire de participation au concours est à remplir en ligne avant le 21 mai 2023.

Plus d'infos: <https://semaineducommerceequitable.be/2023/03/20/concours-de-projets-semaine-du-commerce-equitable-2023/>

SCHOOLPERIODE

PÉRIODE SCOLAIRE

VACANCES SCOLAIRES

SCHOOLVAKANTIE



Patrick Hullebroeck, directeur de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente

Un si excellent Pacte qu'il conduit au riffi

Le 27 mars dernier, deux importants syndicats enseignants, la CGSP-enseignement et le SLFP-enseignement, ont annoncé leur décision de quitter les instances de concertation qui pilotent le Pacte pour un enseignement d'excellence. Ils rejoignent ainsi le Setca-SEL et la CGSLB-RAPPEL qui avait déjà pris une semblable décision.

Le départ de deux importants syndicats enseignants de la concertation est motivé par le lien établi entre évaluation des enseignants et formation, tel qu'il figure dans l'avant-projet de décret *Développement des compétences professionnelles et évaluation des personnels de l'enseignement*, en cours de discussion au gouvernement de la Communauté française. «*Nous avons, depuis plus de deux ans, répété que la liaison entre le développement des compétences professionnelles – dont nous sommes fermement persuadés de la nécessité – et un mécanisme d'évaluation pouvant mener au licenciement pur et simple est, pour nous, inacceptable*», écrivaient les syndicats dans un communiqué de presse commun le 6 février dernier.

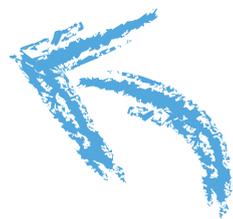
Mais le malaise va plus loin. Il traduit une véritable crise de confiance entre les interlocuteurs du Pacte pour un enseignement d'excellence: «*Nous sommes désormais persuadés que le comité de concertation du Pacte, où l'avant-projet de décret dont il est question ci-dessus n'a d'ailleurs jamais été discuté, sert de prétexte au gouvernement, à Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE) et aux fédérations de pouvoirs organisateurs pour cautionner une prétendue adhésion de tous les acteurs de l'enseignement et enfermer ceux-ci dans une prétendue démarche de co-construction*», déclarait le communiqué de presse. Sur le fond, la question de l'évaluation est la goutte qui fait déborder le vase de l'amertume des syndicats qui se sentent manipulés et qui dénoncent ce qu'ils appellent la «*dérive managériale*» du Pacte pour un enseignement d'excellence.

Le président de la CGSP-Enseignement Joseph Thonon, un responsable syndical qui a beaucoup pesé pour entraîner les affiliés de son syndicat dans le Pacte, résume son sentiment sans détour:

«Trop de mesures mises en place depuis 2017 ne permettent pas de progresser vers les objectifs annoncés du Pacte. Certaines ont même détérioré les conditions de travail des enseignants. Ainsi, des dérives progressives vers une approche managériale de la réforme du pilotage des écoles sont déjà à l'œuvre actuellement. En outre, depuis le Pacte, toute revendication des enseignants, même visant à améliorer les systèmes d'enseignement, est rejetée par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles si elle a un coût» (La Libre, 27 mars 2023).

On s'en rend compte, il s'agit bien plus que d'une crispation entre partenaires de négociation. À travers ce propos, c'est la conception du pilotage des écoles, telle qu'elle a été imaginée – en réalité en amont du Pacte mais qui a été avalisée par les parties prenantes de celui-ci – qui se trouve contestée. Ce sont, ce faisant, des pans entiers de cet immense chantier qui se voient, en fait, dénoncés après coup. Il est à noter que la CSC-enseignement ne s'est pas associée au retrait des instances du Pacte comme l'ont fait les quatre autres syndicats des enseignants. C'est peut-être là davantage le reflet de la culture syndicale propre au syndicat chrétien que l'expression d'un désaccord sur le fond.

Le 27 avril dernier, les syndicats de l'enseignement appelaient, une nouvelle fois, à manifester (à Bruxelles) et la CSC s'associe aux revendications portées depuis des mois par les organisations syndicales. Elles visent «*la surcharge administrative, la revalorisation de l'enseignement qualifiant, les moyens d'encadrement (la taille des classes), l'avenir des CPMS, l'évaluation des personnels*» (communiqué de presse du front commun syndical, 24 avril 2023).



Coup de crayon sur l'actu

Bruxellois d'adoption, comme son nom l'indique, **Abdel de Bruxelles** est également français de culture et marocain de naissance. Autant de cordes à son arc pour décocher ses crayons vers de multiples directions. www.instagram.com/abdeldebruxelles



Ces cinq revendications concernent toutes des réformes adoptées ou programmées dans le cadre du Pacte d'excellence. Trois d'entre elles ont déjà fait l'objet de décisions dans le cadre du Pacte: la dénonciation des surcharges administratives renvoie au travail supplémentaire causé par la rédaction des plans de pilotage et aux contrats d'objectifs; la problématique des normes d'encadrement est impactée par l'intégration des élèves de l'enseignement spécialisé dans l'enseignement ordinaire (une réforme d'application depuis l'année 2022-2023); l'évaluation des enseignants. Les deux autres revendications concernent des projets de réforme importants programmés dans le cadre du Pacte: la revalorisation de l'enseignement qualifiant et l'avenir des CPMS.

Au milieu du gué

Cette discordance des points de vue qui s'affiche désormais sans fard est inquiétante à plus d'un titre. Le programme des réformes voulues dans le cadre du Pacte est loin d'être achevé. Et les tensions actuelles montrent un effritement du soutien dont il bénéficie. La ministre de l'Enseignement Caroline Désir l'a bien compris et a décidé avec beaucoup de finesse, le 22 avril dernier, de freiner la mise en œuvre de plusieurs réformes en cours. D'abord avec des paroles d'apaisement, pour rappeler que dans son esprit, les plans de pilotage et les contrats d'objectifs ne sont pas des instruments de contrôle, et en proposant de découpler le volet de l'évaluation et celui de la formation.

Ensuite, en annonçant le report ou le ralentissement de la mise en œuvre de réformes qui vont inévitablement accroître le volume de travail des enseignant-es et des directions: la nouvelle procédure de redoublement, l'accompagnement personnalisé, le dossier d'accompagnement de l'élève, le portfolio des enseignant-es, le plan de formation à joindre au plan de pilotage des écoles, l'anticipation des cours de langue en 3^e et 4^e primaire (*Le Soir*, 21 avril 2023).

Sage prudence, car ce qui est contesté, c'est le fait que les réformes entreprises s'écartent de leur objectif d'amélioration du système d'enseignement et de la réussite des élèves, tout en accroissant la pénibilité d'une profession qui peine déjà à recruter. De plus, les réformes sont au milieu du gué: si le tronc commun se met en place progressivement, des décisions importantes restent à prendre, concernant le dernier cycle du

secondaire et la revalorisation du qualifiant, lequel est fort impacté par le tronc commun.

Le point de vue de la Ligue

Dès 2017, la Ligue a dénoncé les ambiguïtés du Pacte et son inspiration managériale ou technocratique. Quel était, en effet, le but annoncé du Pacte et le commentaire qu'on pouvait, d'ores et déjà, en faire? «*Le but principal est de déployer une culture de la qualité, de la responsabilité et de l'évaluation dans l'ensemble du système éducatif et de renforcer les moyens, le cadre et les pratiques pour y arriver*» (<https://pactepourunenseignementd'excellence.cfwb.be/le-pacte/>).

Cet objectif annoncé avait alors suscité le commentaire suivant de la Ligue: «*Le savait-on? Tel est, en fait, l'objectif poursuivi. Et nul n'a jamais demandé aux participants s'ils étaient ou non d'accord avec cette culture de la qualité, de la responsabilité et de l'évaluation. Le problème, c'est que le but fixé n'est en rien un objectif! C'est au mieux une méthode de gestion, une technique pour délivrer des services, ou, des moyens qui répondent à la question du comment. Le Pacte pour un enseignement d'excellence se réduit, en fait, à une discussion sur la manière de mettre en œuvre la culture de la qualité dans l'enseignement sans jamais mettre en discussion la question de savoir si celle-ci apportera, ou non, une amélioration. Censé apporter une solution à tous les maux de l'enseignement en se concentrant sur des questions techniques, le Pacte pour un enseignement d'excellence escamote la question de savoir quel enseignement est visé, c'est-à-dire, la véritable question de l'objectif. C'est fort pratique. Car en escamotant la question des finalités éducatives et du projet éducatif, on laisse proliférer une multitude de projets éducatifs différents, les uns neutres et inspirés par les principes du service public, les autres confessionnels ou diversement engagés pédagogiquement, sans avoir à s'inquiéter de savoir si ce foisonnement n'est pas la cause première du caractère inefficace et inéquitable de notre système éducatif*» (*Éduquer*, n°128, mars 2017).

Cette orientation managériale a trouvé une traduction importante dans le décret du 12 septembre 2018, qui définissait le pilotage des écoles à travers les contrats d'objectifs, les zones et les personnels dédiés au pilotage, les directeurs de zone et les délégués aux contrats d'objectifs (DCO). En réalité, cette conception préfigurait déjà dans le chapitre 11 du décret du 4 février 2016, qualifié à l'époque de «fourre-tout», et dans le chapitre 1 du décret relatif à la mise



en œuvre du plan de pilotage des établissements scolaires (...) du 19 juillet 2017 (voir *Éduquer*, n°132, octobre 2017).

Ces avancées législatives avaient conduit la Ligue à titrer son dossier de rentrée d'octobre 2018, *Réforme de l'enseignement: vers une logique d'entreprise* (*Éduquer*, n°140, octobre 2018). La Ligue avait alors dénoncé le principe de la contractualisation, qu'elle considérait comme mieux adapté à un enseignement privé qu'à l'enseignement officiel. La réforme avait comme corolaire, par ailleurs, de liquider le rôle de la Communauté française en tant que pouvoir organisateur et de la remplacer dans ce rôle par un organisme d'intérêt public, désormais appelé WBE (Wallonie-Bruxelles Enseignement).

La Ligue concluait à l'époque: «*La liberté de l'enseignement conduit ainsi à une solution biaisée, basée sur des pseudos contrats, conçue pour associer à la politique d'enseignement définie par l'autorité publique, les initiatives privées qui résultent de cette même liberté d'enseignement. Au prix de la relégation de son propre pouvoir d'initiative, dans une forme juridique distincte, qui l'éloigne des principes d'un pouvoir public organique*». On ne réécrit pas l'histoire... elle reste encore à écrire!

Marie Versele, secteur communication

Nouveau plan de lutte contre le harcèlement scolaire

Le 6 avril dernier, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé, en quatrième relecture, un avant-projet de décret relatif à l'amélioration du climat scolaire et à la prévention du harcèlement et du cyberharcèlement à l'école. Ce nouveau décret vise à instaurer une nouvelle dynamique dans la lutte contre le harcèlement scolaire afin de prévenir les cas et de généraliser ainsi que pérenniser les mesures adoptées, ceci grâce à la mise en place d'un cadre structurel permettant de mieux outiller les écoles.

Dans ce cadre, le décret s'appuie sur deux axes majeurs. Le premier axe est la création d'un observatoire du climat scolaire ayant pour missions de récolter les données scientifiques relatives au harcèlement scolaire et de fournir ressources et outils aux écoles. Le second est la mise en place d'un programme-cadre d'actions structurelles de prévention et de lutte contre le harcèlement au sein des établissements scolaires, qui pourront être accompagnés par des opérateurs externes.

Source: <https://www.rtf.be/article/la-federation-wallonie-bruxelles-se-dote-d-un-nouveau-plan-de-lutte-contre-le-harcèlement-a-l-ecole-11179426>



Bâtiments scolaires: un milliard d'euros pour leur rénovation

Approuvé le 6 avril dernier par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'avant-projet de décret prévoit la mobilisation, à titre exceptionnel, d'un milliard d'euros consacré à la rénovation des établissements scolaires en FWB. L'enveloppe budgétaire permettra de soutenir des projets de construction ou de rénovation d'écoles.

Quatre appels à projets seront rapidement lancés visant tous les réseaux et niveaux d'enseignement confondus. Ces derniers suivent des critères d'éligibilité précis tels que la transition énergétique et climatique, la qualité architecturale, le bien-être des élèves et des enseignants, la mutualisation des espaces, la collaboration inter-réseaux ou inter-PO, etc.

Source: <https://www.lalibre.be/belgique/enseignement/2023/04/06/la-fwb-sengage-par-decret-a-consacrer-un-milliard-deuros-a-la-renovation-de-ses-ecoles-HJDEHBVXN-BELTFQQBTQV4UFBBM/>

Gratuité de l'enseignement en 1^{re} et 2^e primaire

La gratuité de l'enseignement, insuflée par le décret du 14 mars 2019 et d'application dans l'enseignement maternel depuis la rentrée scolaire de 2021, sera étendue, dès la rentrée d'août 2023, aux deux premières années de l'enseignement primaire et du premier degré de maturité de l'enseignement spécialisé dans les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La question des frais scolaires est réglementée en FWB. Le Pacte pour un enseignement d'excellence porte l'objectif d'atteindre progressivement la gratuité dans l'enseignement obligatoire. La première étape de cet objectif progressif est concrétisée depuis la rentrée scolaire de 2021 via la gratuité des manuels et des fournitures scolaires assurée à chaque élève dans l'enseignement maternel, tant spécialisé qu'ordinaire.

La deuxième étape concerne donc la gratuité de l'enseignement aux deux premières années du primaire et pour les élèves fréquentant le degré de maturité I de l'enseignement spécialisé, en commençant par la gratuité des fournitures scolaires. Il est essentiel de souligner que cette nouvelle réglementation ne se rapporte en aucun cas aux frais liés au fonctionnement, à l'équipement et à l'encadrement des temps extrascolaires dont, notamment, les frais des temps de midi et les frais de garderie du matin et du soir.

Source: *Circulaire 8866 du 15/03/2023 - Mise en œuvre de la gratuité scolaire au niveau primaire*



©Tim Gouw - Unsplash.com

Un examen de français pour les futur·es enseignant·es

Désormais, «la maîtrise du français sera une obligation pour tout·es les futur·es enseignant·es, quelle que soit leur discipline». Après de longs débats et de vives réactions du secteur de l'enseignement (rappelons que le projet est sur la table du gouvernement francophone depuis 2017 dans la foulée de la réforme de la formation initiale des enseignants), le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté un arrêté spécifique qui sera publié sous peu au Moniteur belge.

Cet arrêté prévoit l'organisation d'épreuves écrites destinées aux futur·es enseignant·es portant «sur la maîtrise approfondie de la langue française en qualité d'émetteur et de récepteur en contexte professionnel». «Ces épreuves seront programmées, dès la rentrée prochaine, chaque année le troisième mardi d'octobre, en lien avec l'implémentation progressive de la réforme de la formation initiale».

Quel contenu, quel niveau?

Le contenu des épreuves sera identique pour tous et toutes. L'épreuve pourra être passée au sein même de leur établissement et sera composée annuellement d'un jury de neuf expert·es (inspecteur·rices du secondaire, psychopédagogues, didacticien·nes du français, docimologues, etc.).

Le niveau de l'épreuve sera celui du C1, autrement dit «d'utilisateur expérimenté», du CECRL (cadre européen commun de référence pour les langues). «Ce niveau implique la compréhension de textes longs et exigeants, la capacité à s'exprimer couramment sur des sujets complexes, l'aptitude à contrôler les outils linguistiques».

Comment?

Une distinction se marque entre:

- **Les futur·es enseignant·es des sections 1 (enseignant de la maternelle à la 2^e primaire), 2 (de la 3^e maternelle à la 6^e primaire) et 3 (de la 5^e primaire à la 3^e secondaire):**

ces étudiant·es auront la possibilité, pas l'obligation, de présenter l'épreuve de français le troisième mardi d'octobre de la rentrée académique. En cas de réussite, ils et elles seront dispensé·es du cours de langue française (5 crédits) inscrit au programme de leurs cours de première année. En cas d'échec ou de non-présentation à l'examen, ils devront obligatoirement suivre ce cours de langue française et passer l'examen à l'issue de leur première année afin de poursuivre leur formation.

- **Les futur·es enseignant·es des sections 4 et 5 (enseignant de la 4^e à la 6^e secondaire):** ces étudiant·es seront, en revanche, dans l'obligation de présenter l'épreuve au début de leur master. En cas d'échec, ils et elles devront ajouter à leur programme un cours de maîtrise de la langue française et le réussir.

Source: www.lesoir.be/502542/article/2023-03-22/plus-possible-de-devenir-prof-sans-maitriser-le-francais



dossier

ÉCOCIDÉ: COMMENT EN PARLER AVEC LES JEUNES?

Dossier réalisé par Marie-Françoise Holemans, responsable de la revue *Éduquer*

L'écocide est une grave atteinte portée à l'environnement, commise délibérément et en connaissance de cause, pouvant entraîner l'endommagement irréversible ou la destruction d'un écosystème. Jusqu'ici impunis, ces dommages pourraient bientôt faire l'objet de poursuites pénales car très récemment, le Parlement européen s'est prononcé sur la nécessité d'inclure le crime d'écocide dans la législation communautaire. Ces actes illicites et destructeurs indignent la société civile, et particulièrement les jeunes. Mais comment leur en parler, arguments à l'appui? Un documentaire, conçu pour eux, avec eux, accompagné d'un volumineux dossier pédagogique, permet d'éveiller et d'augmenter le niveau de conscience, individuelle et collective: *Écocide, changer ou disparaître.*



Jose Javier Paniagua, juriste, professeur d'université et président de la Fondation Européenne pour le Droit du Vivant (FEDV)

Quelles lois protègent notre planète?

Les dommages et la destruction massive de la nature et des écosystèmes vitaux sont depuis des décennies une conséquence grave du développement économique rapide. Pour l'essentiel, personne n'a été tenu à ce jour pour responsable de ce grave préjudice, de plus en plus souvent qualifié d'écocide. La reconnaissance de l'écocide constitue un garde-fou juridique permettant de dissuader et de prévenir les pires dommages, d'encourager fortement l'adhésion à une réglementation protectrice et de combler les lacunes laissées par le corpus existant et fragmenté des lois sur l'environnement.

Le crime d'écocide se définit comme «des actes illicites ou arbitraires commis en connaissance de la réelle probabilité que ces actes causent à l'environnement des dommages graves qui soient étendus ou durables». En d'autres termes, l'écocide est une destruction ou un endommagement irréversible d'un écosystème lié à sa surexploitation, qu'elle soit intentionnelle ou non. Mais qu'en est-il de son statut en droit?

La Belgique, pionnière en la matière

La Belgique se positionne comme un État pionnier dans ce débat, en se préparant à inclure l'écocide dans le nouveau Code pénal belge. Ces dispositions n'imposeront pas de nouvelles obligations environnementales mais elles permettront de poursuivre pénalement l'écocide, pour plus de loyauté envers celles et ceux qui les respectent. Cette décision sera prise dans les mois à venir.

Les démarches en ce sens sont assez récentes et débutent le 1^{er} décembre 2021, lorsque le parlementaire Samuel Cogolati dépose une proposition de loi visant à introduire la notion de crime d'écocide dans le Code pénal belge. Le 2 décembre 2021, le Parlement fédéral adopte en session plénière le texte proposé à 96 voix contre 39. Près d'un an plus tard, le 5 novembre 2022, le gouvernement belge propose l'inclusion du crime d'écocide dans le droit national, une initiative défendue par la ministre du Climat, de l'Environnement, du Développement durable et du Green Deal, Zakiya Khattabi. Le nouveau crime d'écocide est inclus

dans les réformes proposées par le ministre fédéral de la Justice, Vincent van Quickenborne, du Livre 2 du Code pénal.

La définition d'écocide prévue dans la proposition présentée par le gouvernement est trop restrictive par rapport à celle du Parlement fédéral, proche de celle élaborée par un panel de juristes internationaux et acceptée comme base par le Parlement européen. Pour cette raison, une campagne a été lancée par Stop Ecocide Belgium, la Fondation européenne pour le droit du vivant, Greenpeace et d'autres organisations afin de persuader le gouvernement d'accepter une définition du crime d'écocide plus large selon le consensus international.

Une prise de position européenne très récente

Réuni en séance plénière le 29 mars 2023, le Parlement européen a pris position, à l'unanimité, pour inscrire l'écocide dans le droit européen. C'est au sein de la Directive de 2008, portant protection de l'environnement dans le droit pénal, que le Parlement a proposé une définition, des sanctions et des procédures pour condamner l'écocide.

Une procédure complexe de réunions tripartites informelles, appelées trilogues, doit avoir lieu par la suite entre le Parlement, la Commission européenne et le Conseil pour tenter de trouver un accord sur cette proposition dans le cadre des débats sur la révision de la Directive susmentionnée. La Suède, présidente du Conseil jusqu'au 30 juin,



souhaite inscrire ce texte parmi ses réalisations. Une fois le texte adopté, il devra être transposé par les États membres dans leur droit national dans les 18 mois.

Vers une reconnaissance internationale?

Aucun cadre juridique n'est actuellement en place au niveau international. Si une notion très restrictive est aujourd'hui reconnue dans les Codes pénaux nationaux de onze pays (Géorgie, Arménie, Ukraine, Biélorussie, Kazakhstan, Kirghizistan, Moldavie, Russie, Tadjikistan, Vietnam et France), l'écocide n'est pas encore considéré comme un crime passible de poursuites internationales.

Depuis plusieurs années, de multiples acteurs de la société civile réclament la reconnaissance en droit international de l'écocide dans une convention spécifique ou dans le Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI), en tant que cinquième crime contre la paix et la sécurité, aux côtés du crime de guerre, du crime contre l'humanité, du génocide et du crime d'agression.

En décembre 2020, en tant que vice-Première ministre et ministre des Affaires étrangères à la 19^e Assemblée générale de la CPI, Sophie Wilmès a plaidé pour que les États membres s'intéressent au nouveau crime international d'écocide. La Belgique a ainsi été le premier pays européen à soutenir ouvertement l'initiative internationale. Le Vanuatu et les Maldives, petits États insulaires qui sont les premiers à être touchés par la hausse du niveau des mers, l'avaient déjà fait un an auparavant. Depuis, la France, le Luxembourg, le Canada et la Finlande ont également exprimé leur soutien. Au sein de la Commission, les États membres de l'Union européenne représentent 40% des États parties à la CPI. Avec le Vanuatu et les Maldives, qui se sont déjà exprimés en faveur de l'inscription de l'écocide au Statut de Rome, l'obtention de la majorité qualifiée (deux-tiers des États) requise pour amender le Statut de Rome et y reconnaître le crime d'écocide pourrait bientôt être obtenue.

Plus d'infos:

- Article du blog du cabinet d'avocats Schoups du 17.11.2022
https://schoups.be/fr/news_items/leco-cide-en-tant-que-crime-de-droit-international-dans-le-nouveau-code-penal-une-nouvelle-arme-contre-les-pollueurs
- Article du média en ligne YouMatter du 20.02.2023
<https://youmatter.world/fr/definition/ecocide-definition-concept-juridique-importance-crimes-ecologiques/>
- Communiqué de la députée européenne écologiste Marie Toussaint du 29.03.2023
www.marietoussaint.eu/ecocide?utm_campaign=victoire_ecocide&utm_medium=email&utm_source=marietoussaint

Écocide, changer ou disparaître

L'interdépendance expliquée aux jeunes

Autour d'une fiction – un procès pour écocide – le documentaire *Écocide, changer ou disparaître* vient éveiller les consciences, individuelles et collectives, sur la nécessité et l'urgence d'un changement de paradigme. L'être humain, jeune ou moins jeune, y est invité à prendre la mesure des défis qui l'attendent sur cette planète, dont les ressources sont limitées et dont les populations humaine, animale et végétale sont en danger.

Les jeunes générations, comme les suivantes, sont forcément celles qui habiteront majoritairement notre planète, quoi qu'elle devienne, durant ce XXI^e siècle largement entamé. Or, selon tous les rapports scientifiques, notre monde a dépassé toutes les limites, mettant en danger l'existence même de ceux qui y habitent. Les dommages et la destruction massive de la nature et des écosystèmes vitaux, qui ont conduit à la catastrophe climatique et écologique actuelle, auront encore de profondes répercussions sur les individus, la nature et inévitablement ces jeunes générations.

En première ligne, la sphère de l'éducation peut sensibiliser les jeunes à la nécessité d'agir aujourd'hui en aidant chacun·e à prendre conscience de sa responsabilité. Et cela dans une perspective commune, celle d'un passage de la dynamique destructrice actuelle vers un avenir durable. S'adressant aux personnels de l'enseignement, le documentaire *Écocide, changer ou disparaître* ne se veut pas moralisateur. «*Le film pointe ce qui nous relie plutôt que nos différences, il nous rappelle combien chaque forme de vie est essentielle à la survie de toutes, et il nous confronte aux changements de conscience indispensables pour transformer adéquatement nos sociétés*», expliquent Jose Javier Paniagua et Yvan Beck, concepteurs du film et cofondateurs de la Fondation Européenne pour le Droit du Vivant¹, qui compte également par-

mi ses membres fondateurs Olivier De Schutter, Guibert Del Marmol et Timothy Weekers.

Déplier les arguments

La toute première mission du film, c'est de nous confronter à ces questions essentielles: qui sommes-nous? qui sont-ils? que sommes-nous ensemble? D'emblée, il nous plonge dans la réalité crue de millions d'êtres humains: les insulaires menacés par la montée des eaux, les citadin·es agressés par la pollution et le bruit, les habitant·es de sites naturels harcelés par les entreprises qui visent leur exploitation. Le film nous parle aussi d'espèces menacées et de nature sacagée, des calamités dues aux seules actions de l'espèce humaine. Et, dans la foulée, il nous rappelle ce qu'est un écocide: des actes illicites ou gratuits, commis tout en sachant qu'il existe une forte probabilité de dommages graves et généralisés ou à long terme sur l'environnement, vivant et non vivant. Avec, en ligne de mire, la sixième extinction de masse.

Amplifier les prises de conscience

Servant de fil conducteur au film, un procès pour écocide, joué par de jeunes étudiant·es en théâtre, crée des synergies avec les interventions de personnalités qui partagent leurs connaissances et leur sagesse, telles Jane Goodall, Mathieu



Ricard, Peter Singer, Vandana Shiva ou Satish Kumar. Partant d'une approche holistique, dans laquelle l'être humain intègre une place au sein du monde vivant, le film nous interpelle sur l'état de la planète et il nous suggère qu'il est peut-être encore temps d'inverser le cours des choses.

Comment? En partant du constat que tous les êtres vivants sont interconnectés par des relations de cause à effet, et qu'ils sont impliqués dans des relations d'entraide et de coopération, ce qu'on appelle l'interdépendance. En expliquant que la vie sur Terre est dépendante d'une infinité d'espèces qui nous assurent air, eau, nourriture et espaces habitables, et en démontrant que les organismes qui survivent le mieux aux conditions difficiles ne sont pas les plus forts, mais ceux qui arrivent à coopérer.

Enrichir les actions

En diffusant ces connaissances auprès des jeunes, grâce à des personnalités influentes issues des monde scientifique et spirituel, les auteurs du film font le pari de proposer l'espérance qu'un autre monde est encore possible, en privilégiant l'action et la transformation, notamment en posant des gestes écoresponsables. S'il souligne la transformation de chacun-e comme moteur du changement, le film insiste aussi sur la dimension collective. Le documentaire a lui-même été réalisé en intelligence collective, sans but lucratif, en associatif, porté par de nombreux bénévoles et diffusé en accès gratuit à toutes et tous sur internet.

En somme, le film raconte le bras de fer entre les forces qui s'obstinent à perpétuer un mode de vie obsolète et destructeur, et les forces qui défendent l'urgence d'une humanité plus sobre et consciente des limites de la planète. Avec cette articulation en trois temps – sensibiliser l'opinion publique, et particulièrement les jeunes générations, sur la crise climatique et la destruction des écosystèmes; pointer les tenants et aboutissants de ces enjeux planétaires; proposer les outils de la transformation intérieure et collective – ce documentaire devrait contribuer à l'écllosion d'une plus grande responsabilité, notre responsabilité.

1. <https://planetevie.be/fondation-europeenne-pour-le-droit-du-vivant-fedv/>

Un dossier pédagogique en 10 thématiques

Les thèmes abordés dans le film sont multiples, les ressources sont nombreuses mais elles sont rarement suggérées en un seul document. Afin de permettre l'approfondissement de ces matières, un dossier pédagogique fort de 56 pages accompagne le film. *Educ-ecocide* est disponible en ligne ou téléchargeable au format PDF en français, anglais et néerlandais, dans son intégralité ou par séquence. Un site internet dédié permet de l'exploiter et de naviguer facilement entre les modules¹.

Conçu avec le soutien d'un groupe de scientifiques, d'enseignants, de pédagogues, de vulgarisateurs et de représentants d'associations œuvrant dans l'environnement, la citoyenneté ou la spiritualité, le dossier s'articule autour de 10 thématiques environnementales, transversales et indépendantes, et exploitables distinctement ou ensemble.

Au travers d'une question de départ (situation-problème), chaque séquence permet d'approfondir les notions. Pour chaque thème, des outils pédagogiques supplémentaires sont renseignés, des lectures, des films ou des animations sont proposés, et des pistes concrètes invitent à passer à l'action via des associations et des réseaux.

1. www.educ-ecocide.com/

educ-ecocide

Dossier d'accompagnement du documentaire
ECOCIDE, CHANGER OU DISPARAÎTRE

DOSSIER COMPLET ET PAR THÈME
à télécharger gratuitement
www.educ-ecocide.com



Changer ou disparaître? Morceaux choisis

Tout au long du documentaire, des personnalités engagées donnent leur vision d'une même urgence, celle de la survie de la planète. Scientifiques, philosophes, écologistes et sages provenant du monde entier ont contribué bénévolement avec leurs témoignages. Morceaux choisis.



Jojo Mehta

«En définissant l'écocide et en légiférant sur ce crime au niveau international, on vise à faire changer les pratiques. L'objectif final est de véritablement protéger les écosystèmes en faisant évoluer les comportements» – **Jojo Mehta, cofondatrice et directrice exécutive de Stop Ecocide International**

«Nous arrivons à la fin d'un processus qui a commencé avec le colonialisme et qui s'est accéléré avec l'empire des énergies fossiles. On continue à se voiler la face, on avance à l'aveugle au bord du précipice» – **Vandana Shiva, militante écoféministe**

«Le principal coupable de l'érosion de la biodiversité aujourd'hui, de cette sixième extinction de masse, c'est un certain type d'agriculture industrielle qui veut maximiser la production à l'hectare» – **Olivier De Schutter, juriste, professeur, et ancien rapporteur spécial des Nations unies**



Olivier De Schutter

«Pour assurer une harmonie durable, il faut d'abord réduire les inégalités, pour vivre avec la nature sans dépasser les limites planétaires, en protégeant l'environnement» – **Matthieu Ricard, Docteur en génétique cellulaire et moine bouddhiste**

«Si tout le monde avait le même niveau de vie qu'un Américain ou un Européen moyen, il nous faudrait quatre nouvelles planètes, on parle même de cinq ou six. Mais on n'en a qu'une!» – **Jane Goodall, éthologue et écologiste, fondatrice de l'Institut Jane Goodall**

«L'économie, la technologie, la science, le commerce, la politique, les médias, tout cela n'est que la cerise du gâteau. Le vrai gâteau, c'est la terre, l'air, le feu, l'eau, la vie humaine, votre vie, votre bonheur. Alors protégez le gâteau, pas la cerise!» – **Satish Kumar, activiste et conférencier**

«La pratique de certaines activités ont pour conséquences la perte de biodiversité et la désertification, qui vont entraîner la destruction totale de l'habitat» – **Monica Gagliano, chercheuse et professeure en écologie évolutive**

«La vie, c'est un tout, ce n'est pas sauver une espèce, c'est une interdépendance. Tout est lié sur Terre. Quand vous mettez un pied dans un combat, vous entrez dans tous les autres. La conservation, c'est le combat de chacun. On est tous responsables de notre planète» – **Claudine André, militante écologiste et fondatrice de Lola ya Bonobo**

«Les animaux ont les mêmes intérêts que nous: ils veulent minimiser la douleur, maximiser le plaisir et éviter la mort. Leur comportement montre que ces trois éléments sont leur priorité» – **Jonathan Balcombe, Docteur en éthologie**

«Un animal, c'est quelqu'un» – **Corine Pelluchon, philosophe**



Matthieu Ricard



Jane Goodall

«Il n'y a pas de mouvement de pensée qui n'ait pas une action sur le monde. On est responsable à travers ses pensées, ses paroles, ses actions. Chacun de nous a cette responsabilité. Et la première chose, c'est d'en devenir conscient, parce que ça change tout» – **Sofia Stril-Rever, biographe du 14^e Dalai-lama et cofondatrice de Better We Better World**



Sa Sainteté le Dalai-lama

«Il est raisonnable de considérer certains animaux non humains comme des personnes, c'est-à-dire comme étant des êtres conscients d'eux-mêmes, existant comme la même entité indépendante à travers le temps, avec un passé et un futur» – **Peter Singer, philosophe et professeur de bioéthique**

«Au fond de lui-même, tout être humain, comme n'importe quel autre animal, veut la paix, le bonheur. Il veut éviter la souffrance. L'essentiel de notre vie repose sur la compassion humaine» – **Sa Sainteté le Dalai-lama**

L'éducation comme moteur du changement

Après le succès du documentaire *LoveMEATender* en 2011, qui interroge notre consommation de viande et ses impacts, le docteur Yvan Beck s'est lancé dans un nouveau film sur l'interdépendance du monde vivant. Ce faisant, il souhaite favoriser une relation plus éthique entre l'être humain, les animaux et les différentes formes de vie sur Terre. Rencontre avec cet ardent défenseur de la cause environnementale qui place l'éducation au cœur de son action.

Éduquer: Parlez-nous de la genèse de votre film *Écocide, changer ou disparaître*.

Yvan Beck: Mon précédent documentaire, *LoveMEATender*, abordait la question de la viande dans une approche systémique. Il visait à montrer les liens entre production, économie mondiale, environnement, bien-être animal et consommation. Ce film a recueilli un très grand intérêt, en particulier en milieu scolaire, et il a même été primé du Magritte du meilleur documentaire en 2012. Il nous a paru important, ensuite, d'élargir la sensibilisation au concept d'interdépendance du monde vivant. Ce nouveau documentaire ne devait d'ailleurs pas s'appeler *Écocide* mais bien *Interdépendance du vivant*, ce sujet étant en réalité la partie centrale du film.

Éduquer: Comment s'est fait le choix de sa réalisation?

Y.B.: Il nous a fallu huit ans de préparation entre les deux films, dont deux années de script et deux ans de tergiversations avec une maison de production, que nous n'avons finalement pas retenue à cause des délais imposés avant que le film ne soit consultable en accès libre et gratuit. À la Fondation Européenne du Droit du Vivant, qui est productrice du documentaire, nous estimions que vu l'urgence planétaire, il était nécessaire de diffuser le film largement, rapidement et sur le long terme. C'est ce qu'offre le canal YouTube, avec en outre une mondialisation bien plus large qu'un DVD. Nous avons même des spectateurs et spectatrices en Afrique et en Inde! Le corollaire, c'est une production réalisée en intelligence collective, davantage en adéquation avec nos valeurs. Afin d'approcher le zéro carbone,

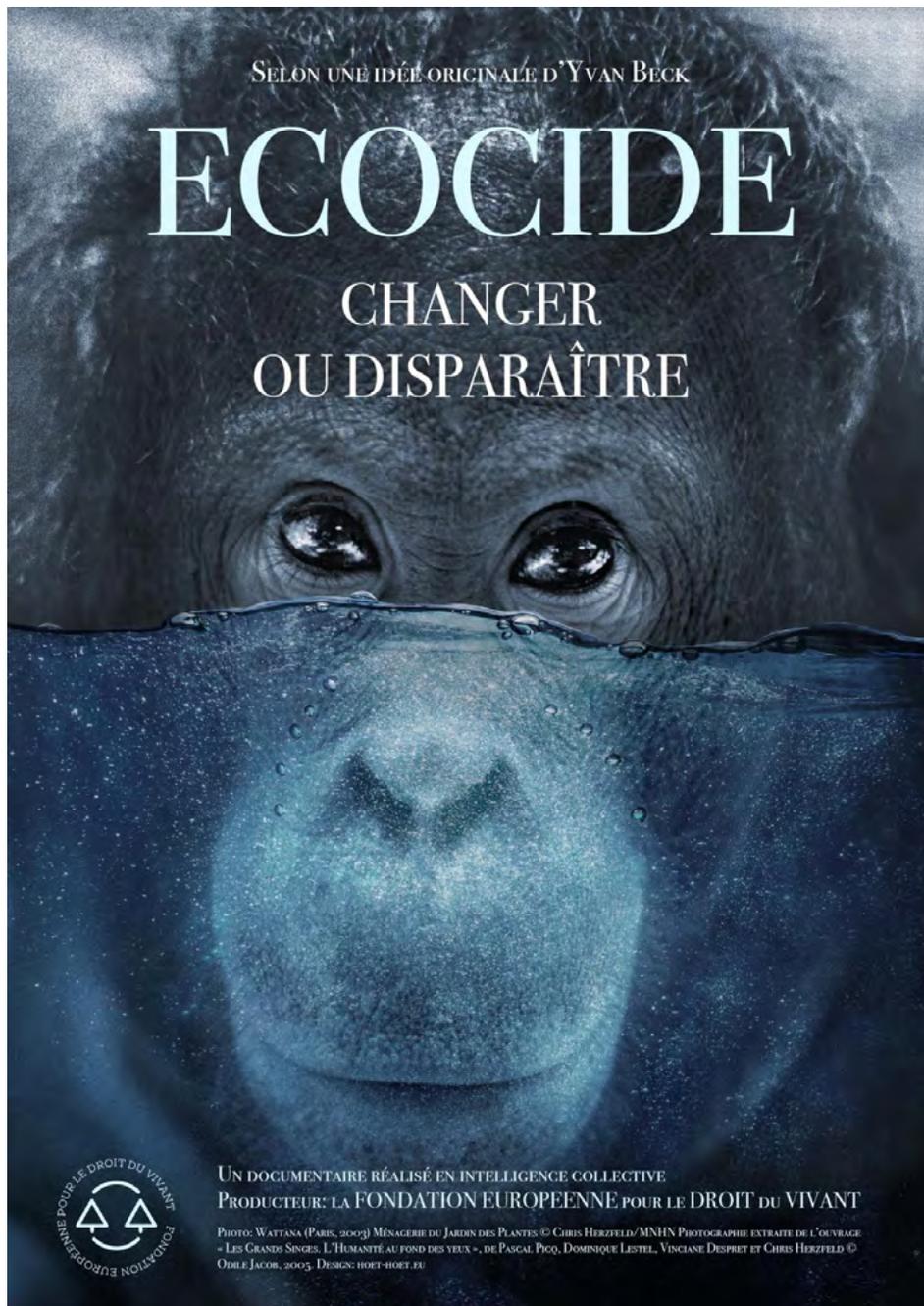
nous n'avons pas effectué de déplacements lointains. Les interventions se sont faites principalement en ligne, notamment lors de la crise du covid, et nous avons intégré des images tournées lors d'un colloque sur l'interdépendance du vivant que nous avons organisé sous l'obédience du roi Philippe en 2016.

Éduquer: Quelle est la singularité de votre documentaire?

Y.B.: Notre public cible est la jeunesse. Nous avons volontairement choisi de mettre en scène des jeunes, étudiant·es en théâtre du Lycée Molière, et l'actrice Léone François qui interprètent, en fil rouge et fictivement bien sûr, le premier procès pour écocide. Car le principe du film repose sur une alternance entre les scènes du procès – les dialogues entre les avocats et la cour – et des portes d'accès à des thèmes où interviennent des personnalités éminentes comme Sa Sainteté le Dalaï-lama, la philosophe Corine Pelluchon ou l'activiste Satish Kumar, ainsi qu'une pléiade de sages et d'expertes de renom issues des quatre coins de la planète.

Éduquer: Quels sont les principaux thèmes abordés dans le film?

Y.B.: Le film est découpé en trois parties, en trois modules indépendants travaillant en interdépendance, ce qui est justement le thème central de notre propos. La première porte d'entrée est l'anthropocène, c'est-à-dire l'ère au cours de laquelle l'espèce humaine se rend responsable des dégâts qui menacent actuellement sa survie. Les activités humaines ont pour effets majeurs le changement climatique et l'effondrement de la vie sur



«*Nous devons d'abord intégrer personnellement la nécessité du changement, car il n'y a pas de paix extérieure sans paix intérieure. Pour ce faire, la méditation, sous toutes ses formes, est un outil puissant.*»

Terre. S'il n'y avait qu'un seul chiffre à retenir, issu du rapport Planète vivante 2022 du WWF sur l'état de la biodiversité dans le monde, c'est celui-ci: sur les 48 dernières années, les populations de vertébrés (mammifères, oiseaux, poissons, reptiles et amphibiens) ont diminué de 69%! Si on ne fait rien, dans 50 ans, 50% des espèces auront disparu.

Éduquer: Une image impressionnante particulièrement...

Y.B.: L'image emblématique du film est le jeu de la tour de blocs qui s'écroule. Par cette métaphore, nous voulions expliquer le principe de la thermodynamique des systèmes complexes, la théorie du chaos. Celle-ci se distingue par l'imprédictibilité à long terme et par la non-linéarité. La pièce de trop qui tombe, et c'est tout le système qui s'effondre et qui va devoir trouver un autre équilibre. On ne sait ni où, ni quand, ni comment, mais sans changement majeur, on va arriver à un point de bascule irréversible. Comme à l'époque de la météorite qui a provoqué l'extinction des dinosaures, la Terre va repartir à zéro, avec ou sans les humains...

Éduquer: Comment en sommes-nous arrivés là?

Y.B.: L'espèce humaine s'est sortie du monde évolutif en façonnant la Terre selon ses besoins. Sa coupure à la nature s'est produite essentiellement lorsqu'elle s'est érigée en homo economicus. La deuxième porte d'entrée du film a pour but de recréer des liens, d'inviter le public à une compréhension que les différentes formes de vie sur Terre ne sont ni tout à fait les mêmes, ni fondamentalement opposées. Nos différences sont des questions de degrés de comportement et de structures, mais elles se retrouvent partout dans le monde vivant et reposent généralement sur l'altruisme et la solidarité. À ce titre, je recom-

mande la lecture de *L'entraide, l'autre loi de la jungle*, un brillant ouvrage de Pablo Servigne et Gauthier Chapelle, ce dernier ayant d'ailleurs travaillé avec nous à l'élaboration du dossier pédagogique.

Éduquer: Qui sont vos ambassadeurs?

Y.B.: Nous avons fait appel à la contribution de scientifiques comme l'éthologue Jane Goodall, l'écologiste Claudine André, la biologiste Myriam Lefebvre ou les microbiologistes Claude et Lydia Bourguignon. Ils nous expliquent et nous démontrent que la principale responsable, c'est l'idée d'une croissance illimitée sur une planète limitée. Toute action positive a un résultat positif. Et malheureusement l'inverse est vrai aussi... Mais les meilleurs ambassadeurs du film sont sans doute les vers de terre, les abeilles et les grands singes! On retrouve chez ces espèces des points communs avec la nôtre. Grâce à des anecdotes, nous pouvons comprendre que nous appartenons à la même famille planétaire.

Éduquer: Quels outils proposez-vous pour le changement?

Y.B.: Dans la troisième partie du film, notre porte d'entrée est de démonter le spécisme, cette idéologie selon laquelle l'être humain se différencie des autres espèces par sa supériorité. Nos intervenant-es sont d'éminent-es penseur-ses: les philosophes Corine Pelluchon et Peter Singer, les sages comme Matthieu Ricard ou Samdhong Rinpoché. Ils et elles nous indiquent que pour parvenir au changement, les leviers doivent être à la fois individuels et collectifs. En effet, nous devons d'abord intégrer personnellement la nécessité du changement, car il n'y a pas de paix extérieure sans paix intérieure. Pour ce faire, la méditation, sous toutes ses formes, est un outil puissant. L'éducation à la compassion, comme elle se pratique au Bhoutan ou à Dharamsala en Inde, en est un autre.

Éduquer: Existe-t-il déjà des leviers collectifs?

Y.B.: Au niveau collectif, il faut mettre en place les outils juridiques qui vont permettre d'y avoir recours en cas de manquements. Premièrement, il y a la reconnaissance – et son inscription en droit – du concept de personnalité juridique non humaine. En 2018, l'animal a acquis en Belgique une personnalité juridique (un peu comme le sont les sociétés), il est passé d'objet à être sensible. Malheureusement, il est encore répertorié

en «mobilier». Nous menons une lutte quotidienne pour une définition de trois catégories distinctes: l'être humain, le monde vivant et le mobilier. Ensuite, il faut poursuivre la lutte pour une reconnaissance du crime d'écocide, avec la mise en place de juridictions nationales et internationales. La Belgique est d'ailleurs précurseuse en la matière, nous en sommes au stade d'inscription dans la Constitution. Au niveau européen, le Parlement européen vient tout juste d'adopter à l'unanimité, en séance plénière le 29 mars, l'inscription du crime d'écocide dans le droit européen! Le texte, doté d'une définition et de sanctions, doit encore être négocié avec les Etats membres de l'UE et la Commission, mais le signal est fort.

Éduquer: Comment votre film a-t-il été accueilli depuis sa diffusion?

Y.B.: Le film n'est pas visionné que par les jeunes. En accès libre sur YouTube depuis un an, il compte déjà 15.000 vues, principale-

ment en France (34%) et en Belgique (21%), mais aussi au Canada, aux Etats-Unis ou en Suisse. Notez que dans nos statistiques, nous relevons 62% de spectatrices pour 37% de spectateurs! Et ce sont les tranches d'âges 35-44 ans et 45-54 ans qui sont les plus représentées. Nous organisons également des projections-débats et, depuis début mars 2023, le film est vu dans les écoles grâce aux contacts des associations partenaires qui ont réalisé le dossier pédagogique, comme le Réseau IDée et le programme Roots & Shoots du Jane Goodall Institute. Le film, tout comme le dossier pédagogique qui le précède et l'accompagne, sont disponibles gratuitement en trois langues (français, néerlandais, anglais, et bientôt espagnol), ce qui permet une diffusion pratiquement partout dans le monde. Malgré son titre quelque peu effrayant *Écocide, changer ou disparaître*, le film est très bien accueilli par la jeune génération. Et le fait d'avoir fait appel à la jeunesse pour la toucher y est pour beaucoup!

Yvan Beck, vétérinaire engagé

Docteur en médecine vétérinaire (ULg), Yvan Beck est aussi expert vétérinaire en biologie clinique, ostéopathe vétérinaire (IMAOV) et détenteur d'un master en environnement (Igeat ULB). Depuis 45 ans, le Dr Beck adopte une approche holistique de la médecine vétérinaire. Né en Afrique où il est attiré dès le plus jeune âge par le monde animal, le docteur Beck s'engage en début de carrière pour la défense des animaux, aux côtés du sénateur Roland Gillet dans l'association Planète-Vie dont il reprend la présidence en 1995. Au départ mouvement fédérateur pour la protection et le bien-être animal, l'association a étendu ses préoccupations aux relations entre l'économie et le monde vivant, en s'attachant à montrer le lien entre l'humain, le monde animal et l'environnement.

Parmi les combats du Dr Beck, citons le dossier relatif à la protection et au bien-être des animaux (inscrit dans la loi du 14 août 1986), citons le combat contre les pièges à mâchoires pour les animaux à fourrure (qui a abouti au règlement européen de 1991 interdisant leur utilisation). Citons aussi son combat – toujours d'actualité – pour la fermeture des delphinariums et, le plus important, celui pour la reconnaissance du statut légal des êtres vivants. Outre ses films documentaires *LoveMEATender* (2011) et *Écocide, changer ou disparaître* (2022), Yvan Beck est également l'auteur des ouvrages *L'Animal, l'homme, la vie* (Ed. Les Eperonniers, 1998), *Liberté pour les dauphins* (Ed. Labor, 2000), *Ceci n'est pas un dauphin: manifeste pour une reconnaissance juridique du monde vivant* (préface de Matthieu Ricard, Ed. Weyrich, 2017).



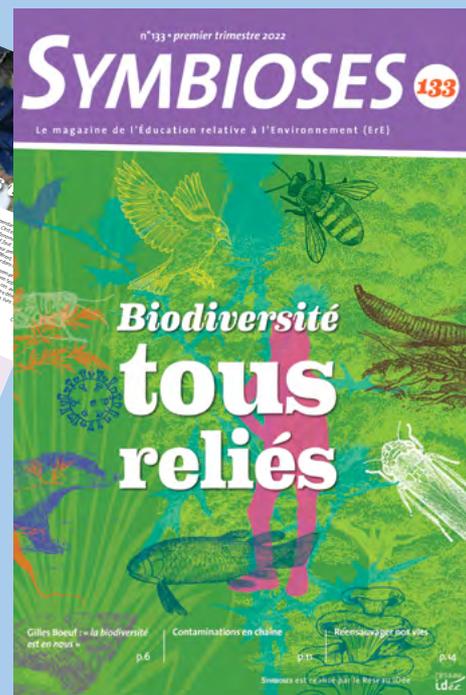
Marie-Françoise Holemans, responsable de la revue *Éduquer*

Pour aller plus loin

MAGAZINE

Biodiversité: tous reliés

Symbioses, le magazine de l'Éducation à l'Environnement (ErE), a publié l'an dernier un dossier très documenté intitulé *Biodiversité: tous reliés*. Pour faire humblement connaissance avec des espèces à la fois lointaines et proches, pour comprendre nos différences mais aussi nos similitudes, pour changer de regard et de façons d'être vivant, *Symbioses* part à la rencontre d'éducateurs et éducatrices qui emmènent petites et grandes à la découverte de la nature et des nombreux liens qui relient les espèces, êtres humains compris. Car les millions d'espèces de plantes, d'animaux, de bactéries qui peuplent notre planète ne sont pas juste un décor ou des ressources à (sur)exploiter. Au-delà des nécessaires mesures réglementaires pour réduire l'impact des activités humaines et rétablir les conditions de viabilité des espèces, c'est d'un changement culturel dont on a besoin, qui passera notamment par l'éducation. *Symbioses*, n°133, hiver 2022, à télécharger ou à commander sur www.symbioses.be/consumer/133/



OUTILS PEDAGOGIQUES

Compil' Climat

La compilation *Climat* du Réseau IDée, *Pistes pédagogiques pour aborder les changements climatiques*, propose des pistes méthodologiques et une multitude d'outils pédagogiques d'éducation à l'environnement aux approches variées (documents pédagogiques, documents d'information, vidéos, sites Internet). Ces ressources alimenteront la réflexion et pourront aider à la construction d'une activité, d'un cours, d'une animation, d'un projet sur les changements climatiques avec des jeunes ou des adultes.

www.reseau-idee.be/climat

Pistes pédagogiques pour aborder les changements climatiques

réseau
idée

JEU EDUCATIF

La toile de la biodiversité

Qu'est-ce que la biodiversité? Qu'est-ce qu'un écosystème? Comment tous les organismes sont-ils connectés entre eux au sein d'un même écosystème? Comment leur équilibre naturel peut-il être perturbé? Pourquoi un événement qui se produit à un endroit peut avoir des conséquences à un autre endroit? Quelles solutions existent? Dans ce jeu de la ficelle, les élèves découvrent comment toutes les espèces végétales et animales d'un écosystème sont liées entre elles.

Après avoir tissé sa toile entre les cartes correspondant à 21 animaux, 5 végétaux et 4 biotopes (sol, rivière, forêt, prairie) de chez nous, 5 situations-problèmes (autoroute construite dans la forêt, rivière polluée, espèce animale ou végétale invasive, prairie devenue champ, construction d'un aéroport) alimentent le jeu et mettent en évidence les conséquences majeures sur l'équilibre entre les espèces. Des pistes de réflexion (impacts, conséquences) pour chacune des situations sont alors proposées.

Ce jeu fait partie d'une série de leçons courtes du dossier pédagogique *Notre nature, notre futur* du WWF, destiné aux élèves de 6 à 12 ans.

<https://wwf.be/fr/ecoles/biodiversite-tout-est-lie>



ATELIERS CREATIFS

Roots & Shoots



Le programme *Roots & Shoots*, présent dans plus de 50 pays, a été développé il y a plus de trente ans par le Dr Jane Goodall. Ce programme unique vise à sensibiliser les jeunes à des modes de vie durables, en leur apprenant à cultiver le respect et la compassion pour tous les êtres vivants. *Roots & Shoots* propose gratuitement des ateliers thématiques et des activités toujours centrés sur les animaux, les personnes et l'environnement, afin d'encourager les jeunes à avoir un impact positif sur la planète. L'objectif étant de lier les trois thématiques dans un projet, pour améliorer notre vie présente et future.

Les ateliers thématiques et les activités sont adaptés selon les âges. Le programme éducatif de la classe ou de l'organisation de jeunesse sont pris en compte lors de la préparation de ces rencontres. Celles-ci peuvent comprendre des jeux, des séances de bricolage, des sessions créatives à l'extérieur pour se reconnecter à la nature, des projets de classe ou d'école plus verte, des séances d'information ou des ateliers d'écocitoyenneté.

www.janegoodall.be/notre-travail/roots-shoots-fr



DOCUMENTAIRE

L'usine des animaux

Chaque année, 70 milliards de bêtes sont abattues au terme d'une vie de souffrance. Entre éclairage historique et plongée dans la réalité crue des élevages industriels, cette enquête décrypte les rouages d'un système qui a transformé les animaux en marchandises. De la naissance jusqu'à la mort, la vie des animaux d'élevage est placée sous le

sceau de la cruauté. Sélectionnés génétiquement pour produire plus, vaches, poulets et porcs sont mutilés, enfermés dans des cages individuelles ou entassés dans des enclos, sans lumière ni possibilité de mouvement, avant d'être tués à la chaîne.

Des États-Unis à la Chine en passant par la Pologne, la réalisatrice Caroline du Saint dévoile – au fil d'images sidérantes captées dans les allées des usines – l'envers du décor, qui concerne 80 % des animaux que nous consommons. Recueillant les témoignages d'éleveurs, de chercheurs et de militants de la cause animale, elle montre comment les multinationales, les gouvernements, les scientifiques et les consommateurs ont fabriqué ou permis ce système, dans lequel la violence est devenue la norme, et les animaux, de simples marchandises soumises aux lois du marché.

Disponible sur Arte.tv jusqu'au 09/09/2023: www.arte.tv/fr/videos/103028-000-A/l-usine-des-animaux/



BD

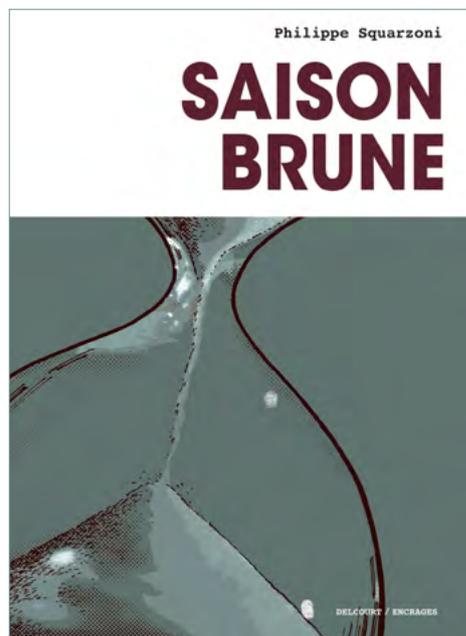
Saison brune

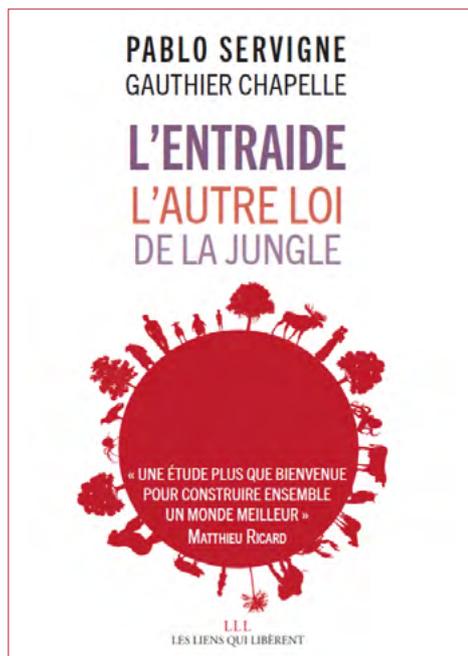
À l'été 2006, Philippe Squarzoni finalise son album politique *Dol*, mais il lui reste un passage à traiter, celui de l'écologie et du changement climatique. Déstabilisé par l'ampleur du problème, il s'interroge, s'informe, se trouve confronté à des impasses ou renvoyé à de nouveaux questionnements. S'ensuivent six ans de recherches pour aboutir à un album en 2012, *Saison brune*, une BD en noir et blanc qui interroge le devenir de notre planète. Cet ouvrage lui a valu le prix Léon-de-Rosen de l'Académie française, pour sa contribution à la compréhension et à la diffusion des valeurs que recouvre la notion de respect de l'environnement.

Une suite très attendue, *Saison brune 2.0 (nos empreintes digitales)*, a été publiée en 2022, dix ans après la parution de son documentaire de référence. L'auteur y examine nos nouveaux usages numériques, accélérés par la crise sanitaire et les confinements successifs. Tandis que les écosystèmes s'effondrent, l'auteur s'interroge sur la place des nouvelles technologies dans le monde que nous transmettons aux nouvelles générations.

SQUARZONI Philippe. *Saison brune*, Collection Encrages, Ed. Delcourt, 2012, 480 p.

SQUARZONI Philippe. *Saison brune 2.0*, Collection Encrages, Ed. Delcourt, 2022, 264 p.





ESSAI

L'entraide, l'autre loi de la jungle

Dans cette arène impitoyable qu'est la vie, nous sommes tous soumis à la «loi du plus fort», la loi de la jungle. Cette mythologie a fait émerger une société devenue toxique pour notre génération et pour notre planète. Or un examen attentif de l'éventail du vivant révèle que, de tout temps, les humains, les animaux, les plantes, les champignons et les micro-organismes ont pratiqué l'entraide. En outre, ceux qui survivent le mieux aux conditions difficiles ne sont pas forcément les plus forts, mais ceux qui s'entraident le plus.

Alors pourquoi avons-nous du mal à y croire? Qu'en est-il de notre tendance spontanée à l'entraide? Comment cela se passe-t-il chez les autres espèces? Par quels mécanismes les personnes d'un groupe peuvent-elles se mettre à collaborer? Et est-il possible de coopérer à l'échelle internationale pour ralentir le réchauffement climatique?

À travers un état des lieux transdisciplinaire, de l'éthologie à l'anthropologie en passant par l'économie, la psychologie et les neurosciences, les auteurs proposent d'explorer un immense continent oublié, à la découverte des mécanismes de cette «autre loi de la jungle». *SERVIGNE Pablo et CHAPELLE Gauthier.*

L'entraide, l'autre loi de la jungle, Ed. Les Liens qui Libèrent, 2017, 400 p.

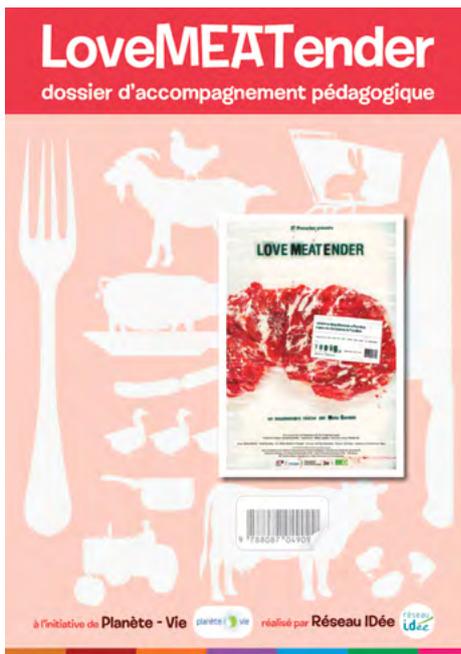
DOSSIER PÉDAGOGIQUE

LoveMEATender

Nous mangeons plus de viande que les animaux n'en peuvent fournir. La Terre en paie le prix fort: animaux-machines, pollution, épuisement des sols et des forêts, réchauffement climatique. De l'obésité aux cancers jusqu'à la résistance aux antibiotiques, le corps de l'homme ne s'en porte pas mieux. Réalisé en 2012, le documentaire *LoveMEATender*, en exaltant la vie au cœur de nos assiettes, renouvelait déjà notre regard sur la viande.

À l'initiative de l'association Planète-Vie, un dossier d'accompagnement pédagogique a été réalisé par le Réseau IDée, avec l'apport de nombreux partenaires issus des mondes de l'agriculture, de l'associatif et de l'enseignement. Ce dossier est destiné aux personnels de l'enseignement et de l'animation, aux éco-conseiller-ères et à toute personne s'adressant à un public de jeunes dès 10 ans. Il apporte des éléments de contenu, des pistes pédagogiques et des références utiles (outils, adresses) pour découvrir les différentes facettes de la question de la viande. L'accent est mis sur la dimension systémique, proposant une manière de voir et de comprendre les choses basée sur les interdépendances.

<https://planetevie.be/wp-content/uploads/2012/09/dossier-p%C3%A9dagogique-t%C3%A9l%C3%A9chargeable.pdf>



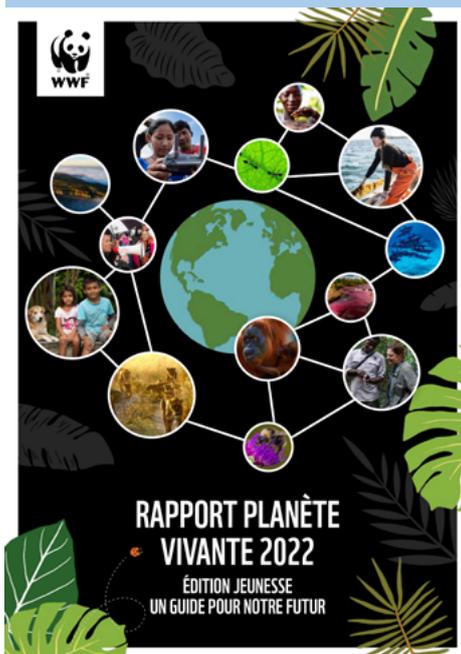
DOCUMENT PÉDAGOGIQUE

Rapport Planète vivante 2022, édition Jeunesse

Le WWF publie tous les deux ans son *Rapport Planète Vivante* sur l'état de la biodiversité dans le monde, avec la contribution d'expert-es de premier plan et d'autres organisations. Une version adaptée aux ados (12-18 ans), riche en infographies, a été produite à destination des enseignant-es. Cet état des lieux de la santé de la planète montre comment le monde naturel se porte, quelles sont les menaces auxquelles il doit faire face et ce que cela implique pour les humains.

Ce rapport imagé est complété par une présentation Powerpoint pour animer sa classe, une vidéo et un quiz pour les élèves, ainsi que des notes explicatives pour les enseignant-es. Le WWF propose également des ressources pédagogiques et des activités gratuites pour les élèves du primaire et du secondaire.

<https://wwf.be/fr/ecoles/rapport-planete-vivante-2022-version-jeunesse>



Reproche ou objectif?

Les quatre compétences pour une communication efficace

Tout en nous communiquant. Quel que soit le contexte, la communication est un élément clé du bon fonctionnement d'une équipe, d'une structure organisationnelle ou simplement de relations humaines satisfaisantes. Les quatre compétences mises en évidence par la programmation neurolinguistique (PNL) sont les bases transmises dans les formations d'initiation à cette approche.

Dans les formations Initiation à la PNL - Bases de la communication efficace que nous dispensons à la Ligue, l'état d'esprit sous-jacent que nous proposons d'adopter est une certaine vision du monde où chacun·e dispose de plus de choix pour une vie accomplie. Vous êtes-vous déjà surpris·e en train de blâmer? *«Quel temps pourri, le bus est en avance, le train est en retard, je ne trouve jamais de place, c'est trop difficile, c'est encore ou toujours la même chose, pourquoi ça ne va pas comme je veux, ça va mal tourner, tout est de ma faute»*. Jusqu'au fameux *«C'était mieux avant»*...

Formuler un objectif précis

Ces pensées sont le contraire de la stratégie d'objectif, elles enferment dans le problème et réduisent considérablement notre champ d'action. Il est parfois vain de chercher à connaître la cause d'un problème, là où questionner la finalité d'un comportement peut fournir une réponse valable. En PNL, nous avons l'habitude de définir l'état présent de manière factuelle, et assez vite nous nous efforçons de trouver quel est l'état désiré.

Chaque mot compte. En précisant l'état présent de façon neutre, comme un observateur externe, avec la curiosité d'un chercheur – les faits, rien que les faits – nous pouvons assez vite déterminer si ce qui est perçu comme un problème n'est pas déjà la conséquence d'autre chose. En se posant la question *«Que veux-tu à la place?»*, en précisant l'état désiré, nous nous connectons

au désir et la motivation. Aller vers ce que l'on veut de différent, plutôt que de s'éloigner de ce que l'on ne veut plus. Si je veux éviter à tout prix la routine, à quoi saurais-je que je n'ai pas de routine? Autrement dit, de quoi ai-je besoin pour ne pas ressentir la routine? Cela peut être de la stimulation. Et surtout, dans quel contexte?

Ceci étant posé, il devient beaucoup plus facile de déterminer comment faire pour passer de l'état présent à l'état désiré. Qu'est-ce qui nous empêche de faire ou ne pas faire? Que faisons-nous d'inefficace? Que ne faisons-nous pas pour obtenir? Ce sont nos obstacles. Mais aussi, qu'est-ce qui est en notre pouvoir ou notre responsabilité, de l'ordre de nos moyens, pour y parvenir? C'est ce que nous appelons nos ressources. La proposition se résume alors à État présent + ressource = État désiré. Elle peut paraître simpliste, mais derrière ces mots se cachent quantité d'informations visibles ou invisibles, conscientes ou non. Et c'est précisément ici qu'entre en jeu la capacité à poser les bonnes questions et à formuler un objectif précis.

Développer son acuité sensorielle

Vous êtes-vous déjà surpris·e à parler à un chien ou à un enfant de moins de 9 mois et avez-vous remarqué comme cet être est réceptif à ce que vous dites sans même comprendre les mots prononcés? Vous-même avez sans doute compris les pleurs d'une petite ou les jappements de votre chien sans avoir utilisé de traducteur. Ici, nous mettons en



Petit exercice pratique

Le changement de présupposition peut faire une grande différence dans votre comportement, essayez plutôt:

- *Tout comportement, à son origine, est orienté vers l'adaptation et détient une intention positive.*
- *Il n'y a pas d'échec, seulement du feedback, de l'information, des apprentissages.*
- *Nous savons beaucoup plus que ce que nous croyons savoir.*
- *Nous avons des comportements, nous ne sommes pas nos comportements.*
- *Plus une personne dispose de choix, plus elle se met en état de réussir.*
- *Toute personne porte en elle les ressources nécessaires pour réussir (atteindre son objectif).*

Voyez l'impact de ces présuppositions sur toute situation de votre vie personnelle ou professionnelle. Vous donnent-elles plus de choix?

évidence notre capacité naturelle à capter des informations de manière sensorielle. «*Nous ne pouvons pas ne pas communiquer*», affirme l'école de Palo Alto, à l'origine de la théorie de la communication.

En développant notre acuité sensorielle, nous parvenons plus facilement à capter, à comprendre intuitivement des attitudes, des états émotionnels, voire des informations capitales, qui nous permettent d'adapter ensuite notre communication. Cela s'appelle créer un bon rapport, être sur la même longueur d'onde. Et cela peut tout à fait se faire consciemment car la plupart du temps, nous avons appris cette disposition dès le plus jeune âge, dans une stratégie d'adaptation, voire de survie! Pour se faire oublier ou pour se fondre dans un groupe.

Adopter une flexibilité comportementale

Prenez n'importe quel fait divers et vous allez automatiquement chercher à comprendre le comportement des protagonistes. Pour savoir comment agir, pour com-

prendre, nous avons besoin de contexte et à défaut, nous faisons des suppositions. Sorti de son contexte, un comportement aura une tout autre signification. Autrement dit, on ne peut comprendre un comportement que dans le contexte où il se produit. Dans cette logique, il semble alors évident d'adapter ce que l'on fait ou dit au contexte, à la personne avec qui on communique.

Pour cela, la PNL se base entre autres sur certaines présuppositions telles que «*La carte n'est pas le territoire*». La représentation (la carte) n'est pas l'objet (le territoire). Une présupposition étant une vérité, une conviction, un principe, une carte donc, qui guide notre perception et par conséquent notre comportement. Un outil particulièrement efficace sera alors de se mettre à la place de notre interlocuteur-riche, comme si nous mettions ses chaussures, pour comprendre son point de vue. De même, adopter une position d'observateur-riche meta, comme une troisième personne, permet de voir la relation qui se joue entre deux personnes, soi et l'autre.

«*En développant notre acuité sensorielle, nous parvenons plus facilement à capter, à comprendre intuitivement des attitudes, des états émotionnels, voire des informations capitales, qui nous permettent d'adapter ensuite notre communication. Cela s'appelle créer un bon rapport, être sur la même longueur d'onde.*»

L'une des positions de la PNL est d'affirmer que «Derrière tout comportement, il y a une intention positive», que toute personne a une bonne raison (consciente ou non) de faire ce qu'elle fait. Par exemple, je me surprends souvent à ramasser un post-it tombé au sol parce qu'il ne colle pas et à tenter de le repositionner... Par essai et erreur, nous essayons parfois plusieurs fois la même solution en pensant qu'il y a un facteur inconnu ou une erreur que nous n'avons pas vue, en espérant que cette fois cela va fonctionner... En l'occurrence, si aucun paramètre n'a été changé, il se peut fort que le résultat soit le même. C'est la définition de la folie selon Einstein: croire qu'en ne changeant rien, nous puissions obtenir un résultat différent.

Respecter la carte du monde de l'autre

Qu'entend-on par carte du monde? Ce qui semble normal pour nous ne l'est pas forcément pour l'autre. Cela correspond à l'adage «*Chacun voit midi à sa porte*». Il s'agit de la perception que nous avons d'une situation ou même simplement du monde qui nous entoure. Cette perception est fondée notamment sur nos racines culturelles, notre éducation, notre bagage physiologique, autant de filtres qui déforment la réalité. Notre cerveau est comparable à un ordinateur qui ferait tourner différents programmes appris dès le plus jeune âge.

L'enjeu ici, avec les outils de la PNL, est non seulement de mieux se connaître et de conscientiser notre propre carte du monde, mais surtout de réaliser que chacun-e a la sienne propre. Le fait de respecter la carte du monde de l'autre, de le/la rejoindre dans son monde, a pour effets, dès les violons accordés, une moindre résistance et une meilleure compréhension mutuelle.

De l'intelligence émotionnelle

L'ordre dans lequel ces compétences sont exercées n'a pas d'importance, mais

elles se complètent l'une l'autre pour faire la différence au quotidien. Si chacun-e de nous pouvait, le temps de quelques secondes par jour, s'arrêter et se poser les trois questions «*Dans cette situation, qu'est-ce que je ressens? qu'est-ce que je veux? quelle est ma prochaine action ou parole?*», cela permettrait certainement de régler la plupart des situations conflictuelles ou, en tout cas, de mettre plus de conscience sur ce qui se passe en soi.

Même si une bonne part de ce qui précède relève du bon sens, ce qui fait la différence c'est l'observation et la mise en pratique de ces nouveaux réflexes, afin de

développer la conscience de soi. Au fur et à mesure de la pratique, cette compétence devient inconsciente. Voici transmises, dans un langage simple et accessible, des clés de connaissance de soi pour mieux s'épanouir dans sa relation avec soi-même et les autres. Ce qu'aucune intelligence technologique ne pourra nous substituer, la capacité d'écouter son ressenti et l'intelligence de répondre avec ses tripes. Celle d'avoir un petit rêve accessible et de mettre en œuvre tout ce qui est de notre responsabilité pour y parvenir, avec tact et élégance en fonction du contexte.

Nos prochaines formations à la PNL



Initiation à la PNL - Bases de la communication efficace

Au travers du modèle de communication établi par la PNL, nous pouvons fixer des objectifs précis, être plus flexible, augmenter notre capacité d'observation et communiquer en respectant le modèle du monde de l'autre.

Formation de deux jours d'initiation à la PNL, en semaine les 11 et 12/10/2023 ou le week-end les 30/09 et 01/10/2023.

Infos et inscriptions sur <https://ligue-enseignement.be/formations/Communication>.



Parcours vers la connaissance de soi et des autres avec la PNL

L'initiation pourra être complétée par une formation longue visant à développer de nouvelles capacités personnelles et relationnelles. Suivant un parcours en cinq modules, une attention particulière sera portée à nos manières de fonctionner en analysant nos schémas de pensées, en acceptant nos limites et celles des autres, en développant nos capacités de communication et d'écoute, en améliorant

notre intelligence émotionnelle et en nous interrogeant sur notre cohérence. Nous porterons particulièrement attention au lien entre nos pensées, nos actions et nos émotions, ce que nous appelons stratégie mentale en PNL.

Formation de dix jours en cinq modules, donnés le week-end de novembre 2023 à mars 2024.

Toutes les infos sur <https://ligue-enseignement.be/formations/parcours-vers-la-connaissance-de-soi-et-des-autres-avec-la-pnl>

Dernière chronique (inter)culturelle avant la prochaine

«Un ami, c'est quelqu'un qui vous connaît bien et qui vous aime quand même»¹

Cette chronique naît de l'écoute d'une longue interview de Geoffroy de Lagasnerie, puis de la lecture de son merveilleux dernier essai, *3. Une aspiration au dehors. Éloge de l'amitié*, dans lequel le sociologue nous propose une manière bien particulière d'envisager l'amitié, la plaçant au centre de la vie.



Dans son essai, Geoffroy de Lagasnerie accorde à l'amitié une place politique digne du couple conjugal et envisage même de l'institutionnaliser, en octroyant des congés pour s'occuper de ses amis ou des allocations amicales. Il nous illustre son propos par des extraits de vie et cette manière d'entretenir sa très singulière amitié avec Didier Eribon, son compagnon, et Edouard Louis. Si vous ne connaissez pas ces personnes, vraiment désolée de ce trou béant dans votre vie...

Avant lui, bien d'autres philosophes se sont penchés longuement sur la question. Quand Montaigne parle de La Boétie, il évoque un coup de foudre amical, inscrit dans le destin, une rencontre d'âmes «*qui s'unissent et se fondent l'une dans l'autre dans une union si totale qu'elles effacent la couture qui les a jointes et ne la retrouvent plus*». Il soutient que l'amitié se crée par des circonstances peu importantes mais qu'elle s'entretient par la gentillesse et la bienveillance. Les méchant-es n'ont pas d'amis, seulement des complices. L'amitié, teintée d'un véritable amour, ne peut s'expliquer rationnellement. Il en tirera d'ailleurs la désormais célèbre «*parce que c'était lui, parce*

que c'était moi». À désormais abolir du vocabulaire autour de la Saint-Valentin donc...

Comment mes apprenant-es, ces personnes qui ont dû (oui, dû!) quitter leurs ami-es du jour au lendemain, envisagent la question? Toutes et tous se retrouvent sur l'idée qu'il y a d'abord un partage de valeurs mutuelles, une forme de connivence. Et que c'est dans les difficultés que l'on reconnaît ses ami-es. L'ami-e se montre disponible et peut tout entendre, on lui parle sans calculer. La distance n'a que peu d'importance, l'amitié survit au temps et aux épreuves, c'est d'ailleurs bien cela qui la prouve. Pour certain-es, on lie des amitiés avec les personnes qui nous ressemblent avant tout. Et si on ne choisit pas sa famille, on ne choisit pas ses ami-es non plus, c'est une fatalité, un hasard, un choix du destin.

L'amour amical est-il conditionnel? La question partage. Geoffroy de Lagasnerie soutient que l'on tire un intérêt à entretenir telle relation amicale, qu'il serait hypocrite de prétendre à un amour inconditionnel. Certain-es de mes apprenant-es m'avouent qu'il leur serait compliqué de se lier d'amitié avec un être du sexe opposé. Personnellement, il me serait impossible d'envisager une amitié avec une personne dont les valeurs sont très éloignées des miennes.

M., notre ami poète, clôture comme chaque fois en nous envoyant des mots sages, ici ceux d'Alessandro Manzoni: «*Un des plus grands bonheurs de ce monde, c'est l'amitié. Un des bonheurs de l'amitié, c'est d'avoir une personne à qui confier ses secrets*».

1. Citation de Hervé Lauwick.

Lune rousse et Saints de Glace: la dangereuse météo du printemps

«Pour moi, c'est le printemps qui me mine et me désunit de fond en comble: l'aigre printemps de France, acide, mordant, quinteux, giflé de grêle et d'orages, (...) un entre-deux-gelées balayé de grains cinglants.¹»

L'auteur de ces lignes, le géographe et écrivain Julien Gracq, grand observateur des paysages et de la nature, évoque la France. Mais cette phrase s'appliquerait aussi bien à la Belgique, l'Allemagne ou les Pays-Bas. Le printemps météorologique² en Europe de l'Ouest est une période imprévisible, alternant les extrêmes de façon brusque et souvent déplaisante: pluie et sécheresse, gel et soleil, neige et tonnerre... tout peut arriver durant ces trois mois, pour le meilleur et souvent pour le pire.

L'angoisse du grenier vide

Pour les urbain-es modernes, le climat du printemps n'est guère plus que désagréable. Trop froid, trop chaud, parapluie oublié ou retourné par le vent... L'exclamation classique «*On ne sait pas comment s'habiller!*» résume les désagréments mineurs auxquels cette saison expose les citoyen-es. Mais pour le monde agricole, celle-ci représente une période dangereuse, où plusieurs catastrophes peuvent se produire.

Une de ces catastrophes a lieu lorsqu'un début de printemps doux (par exemple, plusieurs jours de mars à 15, voire 20°C) est suivi par une période froide (-3°C un matin d'avril, voire début mai). Ce phénomène s'explique facilement par la physique: au printemps, la durée du jour et l'intensité du soleil augmentent très rapidement, ce qui permet des températures parfois assez élevées: 20°C fin mars ne sont pas rares. Mais les nuits encore relativement longues autorisent une perte de chaleur nocturne très importante. Ce refroidissement est favorisé par un ciel dégagé (qui laisse passer les infrarouges, emportant de l'énergie thermique dans l'espace). Ajoutons à cela une possible descente d'air polaire et un petit vent du Nord, et c'est ainsi

qu'un clair matin d'avril ou de mai, la température au sol peut passer sous zéro.

Que se passe-t-il alors pour la végétation? Encouragées par un premier printemps clément, des graines ont germé, les arbres et les plantes vivaces ont produit de jeunes feuilles et fleurs. Déjà bien développées mais fragiles, ces pousses peuvent alors être détruites en quelques heures par un coup de froid nocturne. Le gel des fleurs de vigne ou de pêcher peuvent ainsi réduire à néant la récolte de l'année; des semis d'avril peuvent se trouver totalement grillés par une gelée de mai, ce qui contraint à effectuer un deuxième semis plus tardif. Ces événements peuvent compromettre la récolte de l'année, et donc mettre en danger l'économie, voire la sécurité alimentaire de toute une région.

De plus, jusqu'au phénomène récent de surabondance de nourriture, le printemps est longtemps resté la saison où les provisions de l'année précédente arrivaient à leur fin, avant l'arrivée des nouveaux produits frais. On comprend donc que nos ancêtres connaissaient des préoccupations bien plus graves que notre actuel «*On ne sait pas comment s'habiller!*». L'angoisse du grenier vide, et donc le spectre de la disette, voire de la famine, expliquent en partie la crainte du printemps, et donc l'abondance de dictons, savoirs et croyances météorologiques se rapportant à cette saison³. Nous allons ici nous pencher sur deux de ces éléments de savoir populaire: *la lune rousse* et *les Saints de Glace*.

La «Lune rousse» ou plutôt «lunaison rousse»

Le terme *lune* renvoie à deux réalités en français: d'une part l'objet céleste lui-même, et d'autre part, en un sens plus rare, la période d'environ 29

« Peu importe qu'il fasse froid jusqu'au 13 ou au 16 mai: l'important est de se méfier, encore début mai, des dernières gelées. »



jours et demi séparant deux nouvelles lunes consécutives, période qu'on appelle généralement *lunaison*. On dit ainsi par exemple: «*Je n'ai pas vu ma cousine depuis des lunes!*»⁴. Notons que plusieurs langues européennes montrent une forte proximité entre les mots *mois* et *lune* (*maan/maand*; *moon/month*; *Mond/Monat*, etc.), et ce bien que le mois du calendrier chrétien, basé sur le soleil et non la lune, soit un peu plus long qu'une lunaison⁵.

Correctement compris, le terme *lune rousse* désigne donc non pas l'astre, mais l'intervalle de temps défini comme la lunaison suivant Pâques⁶. Un petit calcul montre que, selon les années, cette période peut avoir lieu au plus tôt du 4 avril au 3 mai, et au plus tard du 3 mai au 1^{er} juin. La lune rousse désigne donc simplement une période à cheval sur avril et mai. En 2023, elle court du 20 avril au 19 mai.

Première question: la lune possède-t-elle une couleur rousse pendant cette période?

Non! Comme tout le monde peut s'en apercevoir en jetant un coup d'œil au bon moment, notre astre nocturne garde son aspect blanc habituel, sauf bien sûr à son lever et à son coucher: tout comme le soleil, la lune prend une teinte rouge orangée lorsqu'elle est bas sur l'horizon, et ce en toute saison⁷. La lune rousse ne désigne donc pas un phénomène de coloration de notre satellite.

La lune coupable?

Deuxième question: d'où vient ce terme? Comme on l'a dit, en avril et mai, donc en plein dans la *lune rousse*, les fameuses gelées tardives risquent d'abîmer les plantes, en particulier les feuilles tendres, qui meurent en... roussissant. Or, comme on l'a vu, les nuits froides sont celles où le ciel est découvert, celles donc où la lune a été bien visible! Si un lendemain matin de beau clair de lune, je découvre mes fleurs de vignes ou mes feuilles de tomates anéanties par le gel, je pourrais être tenté de soupçonner la

lumière maléfique de l'astre nocturne, déjà accusé de nombreux maux⁸. Ainsi la lumière de la lune de printemps a-t-elle été soupçonnée, à tort, de faire roussir les plantes, alors que le froid seul en est responsable.

Disculpions ici la lune, victime d'une confusion classique entre corrélation et lien de cause à effet! De même que les vendeurs de glace à la Côte ne sont pas responsables des coups de soleil (deux phénomènes corrélés au début des vacances d'été), la lune n'est pas responsable du gel des plantes (deux phénomènes corrélés à un ciel nocturne dégagé).

Les Saints de Glace

Aux 11, 12 et 13 mai, le calendrier chrétien associe les Saints Mamert, Pancrace et Servais, qu'on appelle *Saints de Glace*. Certaines traditions y ajoutent les 14 et 15 mai. Que signifient exactement ces dates importantes pour le calendrier agricole? Souvent, on lit que ces jours sont ceux où se produit un coup de froid brutal. Ailleurs, on apprend – ce qui est différent – qu'il faut considérer ces trois dates non pas comme des dates particulièrement froides, mais comme des dates limites au-delà desquelles on ne risque plus de gelées nocturnes. On conseille ainsi aux jardiniers d'attendre le 14 mai pour repiquer des plantes fragiles. Il faut tout de suite remarquer que l'éventuelle pertinence de ce savoir populaire dépend de la région: clairement faux dans les montagnes suédoises – où le gel reste classique en juin –, il se révèle inutile à Nice, où il ne gèle jamais après avril. Nous nous cantonnerons aux régions de plaine de l'Europe tempérée, où la tradition des Saints de Glace (Ice Saints, Eisheiligen, IJsheiligen, etc.) reste vivace.

Examinons la première interprétation: se produit-il un coup de froid les 11, 12 et 13 mai? Non. En examinant les courbes de températures, on s'aperçoit qu'aucune anomalie n'a lieu ces jours-là. À Uccle par exemple, ils furent certes un peu froids en 2021, 2020 et 2019, mais plutôt chauds en 2018, 2017 et 2016⁹. Plus largement, aucune étude sérieuse n'a révélé de phénomène particulier les 11, 12 et 13 mai, même si on a évoqué, entre autres, la traversée par la Terre d'un nuage de poussière qui diminuerait le flux solaire, une hypothèse abandonnée¹⁰. La première interprétation semble donc erronée.

La deuxième interprétation semble en revanche assez juste: si des gelées sont encore possibles début mai, on n'en observe presque jamais après le 13. Presque! Car on apprend qu'il a gelé le 16 mai 1941 à Uccle,

ainsi que le 22 mai 1955, record de la gelée la plus tardive. Plus récemment, il a gelé le 14 mai 2010 à Middelkerke¹¹. On a même mesuré des températures négatives jusqu'en juin dans des régions plus fraîches, comme le 1^{er} juin 1975 à Rochefort ou le 5 juin 1991 à Charleville-Mézières (France). Des gelées en juillet ont même été observées en plaine (1^{er} juillet 1962 en Champagne)!^{12 13}

En résumé, que se passe-t-il aux Saints de Glace? Strictement rien de spécial! Mais on peut tout de même affirmer: «*En Europe de l'Ouest tempérée, en plaine, après le 13 mai (mais on aurait pu choisir le 16 ou le 11), les gelées deviennent très peu probables, quoique encore possibles*». Il s'agit d'une assertion un peu vague et probabiliste, comme souvent en météorologie, mais un bon point de repère pour éviter des catastrophes aux champs ou au jardin.

Croyances ou savoirs?

Croyances ou savoirs? Loin de moi l'idée de discréditer ces histoires de Saints de Glace et de lune rousse, sous prétexte qu'elles seraient arbitraires («*Le 13 mai oui, mais pourquoi pas le 16 ou le 11?*») ou basées sur une croyance erronée («*La lune possède un rayonnement nuisible*»). Bien au contraire, et cela pour au moins trois raisons. D'abord, elles fonctionnent assez bien. Après tout, peu importe que la lune soit responsable ou non des dégâts sur les plantes: l'important reste de prendre des mesures (couvrir les jeunes semis par exemple) lorsqu'on voit briller la lune dans un ciel froid d'avril. Peu importe qu'il fasse froid jusqu'au 13 ou au 16 mai: l'important est de se méfier, encore début mai, des dernières gelées. On peut considérer ces savoirs imagés comme des moyens mnémotechniques pour conserver sa vigilance face aux caprices du climat.

Ensuite, personne n'impose de prendre ce savoir populaire au pied de la lettre: il ne dispense pas d'utiliser le bon sens. Un paysan remarquant un vent du Nord le 15 mai 1502 allait-il planifier un repiquage de plantes fragiles sous prétexte que les Saints de Glace étaient passés et que la lune rousse était terminée? Rien n'est moins sûr. Méfions-nous de notre tendance contemporaine à prendre nos ancêtres d'avant les Lumières pour des personnes incapables de réfléchir de façon autonome, car nous ne savons pas grand-chose d'elles. Peut-être avaient-elles plus de jugeote que certains jardiniers contemporains, qui croient aveuglément au gel des Saints de Glace, y compris quand tout laisse prévoir un 13 mai doux et stable!

Enfin, dans le monde contemporain où la météorologie est devenue un domaine très technique, avec ses ordinateurs, ses modèles physiques et ses satellites d'observation, les dictons et autres savoirs populaires apportent une note de poésie agréable. Là où la science pourrait affirmer, graphes à l'appui, que «*La probabilité de gelées nocturnes par ciel clair reste encore forte en avril, et diminue jusqu'à atteindre presque zéro au milieu du mois de mai*», je trouve assez plaisant de parler de lune rousse et de Saints de Glace. C'est finalement dire à peu près la même chose, d'une façon plus imagée et plus facile à mémoriser.

1. GRACQ Julien. Carnets du grand chemin, Paris, José Corti, 1992, p. 152.
2. En météorologie, le printemps dure du 1^{er} mars au 31 mai.
3. Bien sûr, il existe des milliers de dictons concernant toute l'année, car toute saison reste potentiellement délicate pour l'agriculture: tempêtes d'hiver, grêle d'été, inondations d'automne, etc.
4. À ne pas confondre avec un lustre, qui vaut cinq ans!
5. Les mois du calendrier chrétien, qui valent 30 ou 31 jours (sauf février), sont conçus pour durer en moyenne un douzième d'année solaire, ce qui est plus long qu'une lunaison. Le mois du calendrier musulman dure exactement une lunaison.
6. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Lune_rousse_\(agriculture\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Lune_rousse_(agriculture))
7. La couleur rousse se manifeste également parfois lors des éclipses, qui n'ont rien à voir avec la lune rousse.
8. Voir l'immense mythologie lunaire, parfois positive, souvent négative: personnage lunatique, mal luné, influences sur les insomnies, sabbat de sorcières, loups-garous, etc.
9. www.infoclimat.fr/climatologie-mensuelle/06447/mai/2016/uccle-ukkle.html
10. <https://sciencespourtout.univ-lyon1.fr/boite-a-questions-saints-de-glace/>
11. www.meteo.be/fr/climat/climat-de-la-belgique/evenements-remarquables-depuis-1901/evenements-remarquables/mois/mai
12. www.meteo-paris.com/actualites/des-gelees-peuvent-elles-se-produire-apres-les-saints-de-glace
13. Notons que le réchauffement climatique rend sans doute ces gelées de moins en moins probables.

activités

Les régionales de la Ligue proposent...

...des formations, des animations, des ateliers, pour adultes et enfants et diverses visites guidées.

Régionale de Charleroi

(à la Maison de la Laïcité)

Renseignements et inscriptions:

LEEP de Charleroi

Rue de France, 31 à 6000 Charleroi

Tél.: 071/53.91.71 - Fax: 071/53.91.81

Courriel: pascale.modolo@laicite.net

Régionale du Hainaut occidental

(à la Maison de la Laïcité)

Renseignements et inscriptions:

LEEP de Tournai

Rue des Clairisses, 13 à 7500 Tournai

Tél.: 069/84.72.03 - Fax: 069/84.72.05

Courriel: leep.tournai@gmail.com

Régionale de Liège

Renseignements et inscriptions:

LEEP de Liège

Boulevard de la Sauvenière, 33-35, 4000 Liège

Tél.: 04 / 223 20 20

Régionale du Luxembourg

Renseignements et inscriptions:

LEEP Luxembourg

Rue de Sesselich, 123 à 6700 Arlon

Tél.: 063/21.80.81 - Fax: 063/22.95.01

Courriel: ateliersartligue@gmail.com

www.ateliersartligue.be

Régionale Mons-Borinage-Centre

Renseignements et inscriptions:

LEEP de Mons

Rue de la Grande Triperie, 44 à 7000 Mons

Tél/Fax: 065/31.90.14 -

Courriel: leepmonsbor@yahoo.fr

Régionale du Brabant wallon

Renseignements et inscriptions:

LEEP du Brabant wallon

Avenue Napoléon, 10, 1420 Braine-l'Alleud

Tél.: 010/61 41 23



Pour nous contacter

Secrétariat communautaire

Rue de la Fontaine, 2
1000 Bruxelles
Tél.: 02 / 511 25 87 ou 02 / 512 97 81
Fax: 02 / 514 26 01
N° de compte: BE19 0000 1276 64 12
e-mail: info@ligue-enseignement.be
Site: www.ligue-enseignement.be

Président Roland Perceval
Trésorier général Renaud Loridan
Directeur Patrick Hullebroeck
Assistante

Cécile Van Ouytsel
Responsable du personnel
Julie Legait
Assistante
Nathalie Masure

Comptable
Jonathan Declercq

Permanent-es du secteur Communication - Internet
Marie Versele
Juliette Bossé
Valérie Silberberg
Marie-Françoise Holemans

Mise en page Éric Vandenheede

Permanent-es du secteur Formation
Audrey Dion
Sylwana Tichoniuk
Éric Vandenheede
Amina Rafia
Loïc Pannequin

Responsable du secteur Interculturel
Julie Legait

formateur-rices du secteur Interculturel
Hanane Cherqaoui Fassi
Ariane Crèvecoeur
Pamela Cecchi
Pauline Laurent
Hossein Malekian

Projet européen
Julie Vandergheynst

Responsable de la revue Éduquer
Marie-Françoise Holemans

Secrétariats des sections régionales

Régionale du Brabant wallon
Présidente Yolande Mendes da Costa

LEEP du Brabant wallon
Avenue Napoléon, 10
1420 Braine-l'Alleud
Tél.: 010/61 41 23

Régionale de Charleroi
(à la Maison de la Laïcité)

Présidente Maggy Roels
Rue de France, 31
6000 Charleroi
Tél.: 071 / 53 91 71

Régionale du Hainaut occidental
(à la Maison de la Laïcité)

Président Stéphane Huez
Rue des Clairisses, 13
7500 Tournai
Tél.: 069 / 84 72 03

Régionale de Liège

Président Thomas Herremans
Boulevard de la Sauvenière, 33-35
4000 Liège

Régionale du Luxembourg

Présidente Michelle Baudoux
Rue de Sesselich, 123
6700 Arlon
Tél.: 063 / 21 80 81

Régionale Mons-Borinage-Centre

Président Guy Hattiez
Rue de la Grande Triperie, 44
7000 Mons
Tél.: 065 / 31 90 14



Éduquer

Vous êtes enseignant-e, directeur-trice
d'école, parent, ou tout simplement
intéressé-e par les questions
d'éducation et d'enseignement?
Retrouvez, chaque mois, les
informations sur l'actualité de
l'enseignement sélectionnées pour
vous par la Ligue et des analyses
approfondies sur les questions
éducatives!

Abonnez-vous à notre revue

Rendez-vous sur notre site:

www.ligue-enseignement.be

Cotisation et don 2023

Si vous n'avez pas encore payé votre cotisation **2023** merci de le faire dans les meilleurs délais. La cotisation **2023** est de **25€** minimum.

À verser sur le compte: **BE19 0000 1276 64 12 - BIC: BPOTBEB1** de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente, asbl, rue de la Fontaine, 2 - 1000 Bruxelles. Communication: cotisation ou don 2023.

Pour toute information concernant le suivi de votre affiliation, veuillez nous contacter au **02/512.97.81** ou admin@ligue-enseignement.be

Avec le soutien de la



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



culture.be



éduquer

tribune laïque

périodique mensuel

Numéro 178
mai 2023
2,5 €

Éditeur responsable
Roland Perceval
Rue de la Fontaine, 2
1000 Bruxelles
Tél: 02 / 511 25 87

Bureau de dépôt:
Bruxelles X